# LA K()UMIA

BULLETIN DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE

**ABONNEMENT ANNUEL: 130 FRANCS** 

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1er mars 1958 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48 05 25 32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

# SOMMAIRE

PAGES	
ÉDITORIAL 1	
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA  - Baptême de la Promotion "Généra GUILLAUME"	
ACTIVITÉS DES SECTIONS - VOSGES	
CARNET 4	
IN MEMORIUM  - M. L'AMBASSADEUR MAURICE FOUGEROUSSE par P. AZAM 6	
TRIBUNE DE L'HISTOIRE  - Maroc 1929 par le Général LECOMTE	
ARTICLES DIVERS	
<ul> <li>Un monde en question par Jacques HARMEL</li> <li>ACCUEIL A DARBEIDA par le Colonel LEFEVRE</li> <li>L'ÉCOLE DE FORTUNE</li> <li>Journée du souvenir des victimes de la guerre d'ALGÉRIE</li> <li>Quarante ans après par Martine NICOLET</li> <li>Les ventouses par le Docteur DUPUCH</li> <li>41</li> </ul>	
BIBLIOGRAPHIE 43	
AVIS DIVERS	
<ul> <li>Nécropole de FRÉJUS</li> <li>Pensions d'Invalidité (carte blanche)</li> <li>Une signification du mot GOUM</li> <li>Maison de retraite des Anciens Combattants</li> <li>Cimetière DEL HANK à CASABLANCA</li> <li>Musée des Armées et du Souvenir</li> <li>44</li> </ul>	
Wusee des Aillees et du Souveille	

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION DES DESCENDANTS SERA PUBLIÉ dans le prochain bulletin.

# ÉDITORIAL

## LE BAPTÈME DE LA PROMOTION DE SAINT-CYR "GÉNÉRAL GUILLAUME"

Le 26 juillet 1992, la nuit étant tombée, le 2° bataillon de l'École Spéciale Militaire était rassemblé dans un ordre impeccable sur le "Marschfeld", place à tout jamais célèbre dans les traditions de l'École depuis Wagram. L'empereur sur son cheval gris à la robe étincelante de blanc sous le feu des projecteurs, suivi de l'Escorte de ses maréchaux se présentait devant le Général commandant les écoles après l'avoir salué du "petit chapeau noir", il lui demandait : "Quel nom donnerons-nous à la promotion ? - Nous l'appellerons promotion Général GUILLAUME".

Suivait l'émouvante cérémonie du baptème, pour la première fois la promotion entendait l'évocation de la prestigieuse carrière du chef qui vous conduisit à la victoire et que vous vénérez.

Le passé, votre passé rejoignait l'actualité du jour et préparait l'avenir.

Plusieurs d'entre nous, entourant Mademoiselle GUILLAUME, étions présents, ce soir là à Coëtquidan avec le Général FEAUGAS. Votre président d'honneur organisera dès le début d'octobre plusieurs rencontres avec les officiers élèves. Ils auront ainsi l'occasion d'apprendre comment ce grand serviteur de la France, le guerrier, le pacificateur, le politique, l'écrivain, accomplit les missions qui lui ont été confiées pendant les périodes parmi les plus délicates vécues par notre pays ; comment ce chef respectueux de l'idéal dont il était imprégné servit toujours avec le souci du bien commun et de l'avenir des hommes placés sous son autorité.

Devant les incertitudes de l'avenir constatons le soin apporté par les différentes promotions d'officiers pour leur formation de chefs de guerre, rompus aux disciplines sportives, sachant utiliser les techniques les plus avancées, ouverts aux problèmes de l'époque. Ils nous ont prouvé la rigueur d'une présentation impeccable, n'oubliant jamais les racines de l'Histoire et des Traditions des Armes de la France.

Soyons assurés que le "Triomphe" de la promotion Général GUILLAUME", l'an prochain, restera gravé dans leur mémoire.

Le Général LE DIBERDER

# **ACTIVITÉS DE LA KOUMIA**

#### BAPTÈME DE LA PROMOTION "GÉNÉRAL GUILLAUME" A SAINT-CYR COËTQUIDAN.

Une délégation de la Koumia, menée par le Général FEAUGAS, notre président d'Honneur, le Général Le DIBERDER, notre président et Mademoiselle Françoise GUILLAUME a assisté à Coëtquidan le 26 juillet 1992 au baptème de la promotion "Général GUILLAUME" de l'École Spéciale Militaire de SAINT-CYR. Notre président relate cette cérémonie brève mais émouvante dans son éditorial.

Le Général FEAUGAS assurera, avec ceux d'entre nous qui ont été les proches collaborateurs du Général GUILLAUME, les contacts avec la promotion pour lui faire connaître la personnalité et les actions de celui choisi par elle et le Ministre comme exemple de carrière militaire.

Il est prévu au cours du mois d'octobre 1992 des déplacements simultanés une par une des compagnies du Bataillon à Marseille, à Gap, à Marseille et au Musée de Montsoreau.

Enfin en juillet 93 aura lieu à Coëtquidan le triomphe de la promotion "Général GUILLAUME".

#### **CONGRÈS NATIONAL DE 1993**

Le congrès national de la KOUMIA aura lieu en 1993 au Château de MONTSOREAU, afin de marquer une fois de plus notre attachement au Musée.

La date (fin mai - début juin) sera fixée par le prochain conseil d'administration le 20 octobre prochain.

Nous serions heureux à cette occasion d'accueillir Monsieur l'Ambassadeur du Maroc qui a manifesté son désir de visiter notre musée.

Dans une lettre en date du 28 juillet, Monsieur SAUVAGE, président du Conseil Général du Maine et Loire a fait connaître qu'une cérémonie officielle pourrait être alors organisée en l'honneur de notre hôte marocain.

## SECTION DES VOSGES

#### RÉUNION DE SAINT-AMARIN

Profitant du séjour, dans son Alsace natale, de notre camarade Henry MULLER, que nous appelons tous affectueusement "BOU SENDOUK", la section des Marches de l'Est s'est réunie autour de lui, le jeudi 23 juillet à SAINT-AMARIN.

Nous avons tout d'abord déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de recueillement devant le monument aux Morts de la ville, rappelant le sacrifice des Goumiers Marocains (51° Goum) et des soldats du Régiment du Moryan.

Le Maire de SAINT-AMARIN, M. KLINGELSCHMIDT, prévenu par courtoisie, de notre réunion avait tenu à se joindre à nous, accompagné de ses deux adjoints, Mme ARNOLD et M. CONSTANT, Colonel en retraite. A l'issue de la cérémonie il nous offrait le "Pot de l'amitié", nous redisant - avec beaucoup de chaleur et un adorable accent alsacien - toute la reconnaissance de ses concitoyens pour leurs libérateurs.

Un déjeuner nous réunissait tous à l'Auberge du Mehrbachel située en pleine montagne forestière, dominant une superbe vallée typiquement alsacienne. Tout au long du repas qui fut très gai, nos camarades et moi-même avons pu évoquer "nos campagnes" et échanger des nouvelles des goumiers dispersés dans l'hexagone.

Nous avons eu une pensée particulière pour notre camarade disparu, André PASQUIER, qui fut blessé deux fois dans la même journée dans St-Amarin, refusant d'être évacué après sa première blessure. Nous avons adressé une carte souvenir, signée de tous, à notre amie Irène Pasquier.

Malgré la proximité des vacances, nous étions 35, dont les ménages : SIAT, SCOTTON, SILVESTRE, MOURRY, COURVOISIER, MAILLOT, LEDUC, MICHEL, ANGST, SARRAUTE, MARX, LAMBOLEZ, VIEILLOT, et mesdames MERVELAY, AMBROSI, ainsi que les camarades SARTRAN, BROCHEREZ, RICHARD, DUMONT, AUBERT, MUNIER.

30.07.92 Jacques VIEILLOT

# Les anciens du 7° R.T.A. au monument aux morts national des Goums Marocains à la Croix des Moinats

L'amicale des anciens du 7° R.T.A. tenait ses assises annuelles à Épinal les 13 et 14 juin 1992 afin de retrouver les plis de leur Drapeau confié à la garde du 170° Régiment d'Infanterie d'Épinal, communément appelé le "Cent Septante".

Désirant revoir les lieux de combat de 1944 et notamment le col du Morbieu, le Rondfaing, la forêt de Loungegoutte ; le Général SCHMIDT avait souhaité que l'itinéraire passe par le monument des Goums Marocains à la Croix des Moinats.

Nous avons donc été heureux d'accueillir, le dimanche 14 juin à 10 heures, le Général SCHMIDT et les nombreux ménages d'anciens du 7° R.T.A., plus d'une centaine de personnes.

Le Général après avoir retracé, sur le paysage, les lieux de cette dure bataille à laquelle participaient le 17° R.T.A. et le 3° G.T.M. dans un groupement opérationnel placé sous les ordres du Colonel Chapuis, déposa une gerbe au pied de notre monument, devant le fanion du 10° Tabor, présenté par le Capitaine (CR) Scotton revêtu de notre traditionnelle djellabah.

14.06.92 Jacques VIEILLOT

# INAUGURATION DE LA PLACE DU MARÉCHAL JUIN A LONS-LE-SAULNIER

Le 8 mai 1992 a eu lieu l'inauguration à Lons-le-Saulnier de la place du Maréchal JUIN, en présence de Monsieur DENIS, Préfet du Jura, de Monsieur JOURDAIN, Président du Conseil Général, de Monsieur PELISSAREL, maire de Lons-le-Saulnier, du Lieuteant-Colonel GAILLARD, délégué militaire départemental et des présidents des Associations départementales d'Anciens Combattants. Le Colonel DI COURTANJO, ancien de l'Armée d'Afrique, ancien commandant du 48° goum de 1954 à 1956 à Demnat en Tunisie et dans les Aurès a prononcé l'éloge du Maréchal JUIN.

Le Lieutenant-Colonel GUISSET représentait la Koumia à cette cérémonie.

# CARNET

#### **NAISSANCES**

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Ludovic PONSOLLE, premier arrière petit-fils de l'Adjudant-Chef André GALMICHE et Madame le 27 avril 1992 à Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault).
- Paul ROUSSEAU, troisième enfant de Monsieur et Madame ROUSSEAU, trentième petitenfant du Général et Madame FEAUGAS, le 6 juillet 1992 à Vincennes (Val de Marne).
- Charles MAGUIN, fils du Capitaine Jacques MAGUIN et de Béatrice BACHMANN, sixième petit-enfant du Lieutenant-Colonel et Madame Guy BACHMANN.
- Tiphaine de SOLMS, petite-fille du Colonel et Madame SOUVESTRE le 5 mars 1992 à la Flèche (Sarthe).
- Camille, le 31 juillet 1992 à Bayonne, au foyer d'Anne et Jean R. LAFOURDADE, deuxième arrière petit enfant du Colonel et Madame Robert JENNY.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et grands-parents et ses meilleurs vœux aux jeunes enfants.

#### NOCES D'OR

 - Le 4 juillet 1992 l'Adjudant-Chef André GALMICHE et Madame, ont fêté leurs 50 ans de mariage en la Collégiale de Saint-Gaudens (Hte-Garonne).

#### MARIAGES

- Le Lieutenant de Vaisseau Guillaume d'ARCIMOLLES, petit-fils du Général et Madame d'ARCIMOLLES avec Mademoiselle Myriam de LASSUS SAINT GENIES le samedi 25 juillet 1992 en l'église Saint-Hilaire de NUEIL-SUR-ARGENT (Deux-Sèvres).
- Mademoiselle Bisette RAULT, fille du Capitaine honoraire Maurice RAULT et Madame, avec le Lieutenant Jacques MONTHONNEX du 3° R.P.I.Ma, le samedi 29 août 1992 en l'église d'AUTRANS (Isère).
- Monsieur Philippe de LESTANG de RINGERE, fils du Colonel (ER) de LESTANG de RINGERE et de la Comtesse Jean de LESTANG de RINGERE, petit-fils du Général et Madame André FEAUGAS avec Mademoiselle Maïlys DESOMBRE, le samedi 29 août 1992 en l'église de PESSAC sur DORDOGNE (Gironde).
- Monsieur Richard de SEZE, fils du Colonel Bertrand de SEZE et Madame, avec Mademoiselle Marie-Ségolène LOYSEAU de GRANDMAISON, le samedi 12 septembre 1992 en l'église Saint-Jean-Baptiste de CHANTENAY-VILLEDIEU (Sarthe).
- Le Lieutenant-Colonel Guy BACHMANN et madame sont heureux d'annoncer le mariage de leur petite-fille Isabelle BACHMANN avec Alexandre de LABROCHE de LABORDERIE.
- Le Maréchal des Logis Pierre SOUVESTRE, fils du Colonel et Madame Pierre SOUVESTRE, avec Mademoiselle Patricia DUBOIS, le 29 août 1992 à Saint-Brice (Mayenne).
- Christine, petite-fille du Colonel (†) et Madame TENAILLON, avec Monsieur David TOURNADRE le 11 juillet en l'église Saint-Martin d'Agonac (24).

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et ses meilleurs vœux aux jeunes époux.

# DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- L'Adjudant-Chef Christian de VILLELONGUE. La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 juillet 1992 en l'église de VIGNEUX-HOQUET (Aisne).
- Madame la Générale François GAUTIER le 9 août 1992 à AIX-EN-PROVENCE.
- Madame Jean BIZOT-ESPIARD le 5 juin 1992. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de VILLIERS en MORVAN (Côte d'Or).
- Monsieur l'Ambassadeur Maurice FOUGEROUSE. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 13 août 1992 en l'église Saint-Martin de Tours, à ROCHEFORT Montagne (Puyde-Dôme).
- Madame Claire BENOIST, veuve du Lieutenant-Colonel BENOIST ex commandant du Cercle de Goulimine en Août 1992 à Fréjus.
- Monsieur Roland FRADIN de BELARBRE, le 7 septembre 1992 à Savigné l'Évêque (Sarthe).
- L'Adjudant-Chef Stephan VURUSIC le 2 septembre 1992 à Jurançon (Pyrénées Atlantiques). Après avoir servi 20 ans dans les rangs de la Légion Étrangère où il s'était particulièrement distingué au Bou Gafer le 28 février 1933, il était affecté au Makhzen Mobile d'Azrou.
- Le Colonel JENNY, le Lt-Colonel FOURNIER et le Commandant GUYOMAR représentaient la Koumia aux obsèques.
- L'Adjudant-Chef en retraite Georges PARADGE, le 27 août 1992. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 31 août en l'église Saint-Martin d'Eysines. Nombreuses assistance : le président de la section, M. et Mme DUCLOS, M. et Mme LANG, M. et Mme SOUBRIE, Mme TROUSSARD, représentaient la Koumia aux obsèques.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

#### **DÉCORATIONS - RÉCOMPENSES**

- Le Docteur Christian BAL, ancien médecin du XV° tabor pendant les campagnes d'Italie et de France (1943-1945) a été promu Commandeur de la Légion d'Honneur.
- Monsieur l'Ambassadeur Maurice FOUGEROUSE, dont nous annonçons le décès par ailleurs, avait été nommé récemment Chevalier des Palmes Académiques, pour son action culturelle lorsqu'il avait été professeur d'histoire à l'École Militaire de Dar Beïda (Meknes) en 1946 ?

# IN MEMORIUM

#### L'AMBASSADEUR MAURICE FOUGEROUSE

Maurice FOUGEROUSE nous a quittés!

En 1954, j'étais à la Direction de l'Intérieur à RABAT, chef d'une section dite "de documentation et d'orientation". L'on me donna comme adjoint un capitaine qui venait de Kerrouchen dans le cercle de Midelt : Maurice FOUGEROUSE.

Sorti de Saint-Cyr en 1939 il avait servi d'abord à la Légion à Bel Abbès, à Saïda, à Oued Zem d'où il avait été détaché comme instructeur à l'école des officiers marocains de Dar Beïda.

C'est là qu'il avait rencontré celle qui allait être la compagne de sa vie.

Ce premier contact en profondeur avec des marocains qui seraient toujours ses amis allait être déterminant pour son avenir.

En septembre 1943 il était parti avec le 1er RTM pour la Corse, puis l'Italie où il avait été gravement blessé en Mai 1944.

En 1945, il était de nouveau à l'école de Dar Beïda et il était intégré dans le service des A.I.

En 1947 il commandait le 1er Makhzen Mobile de Police, près d'El Hajeb.

Enfin, en 1950 il était nommé adjoint du chef du bureau de cercle de Goulmina et en 1952 chef du poste de Kerrouchen dans le bureau d'Itzer.

Le travail qui l'attendait à Rabat était très nouveau pour lui, mais très vite ses qualités exceptionnelles d'intelligence et de cœur en faisaient un collaborateur précieux. Nous formions une équipe intimement soudée et il se créa, entre nous, une amitié que ni le temps ni la séparation n'ont pu entamer.

Il allait rester 14 ans à Rabat, détaché après l'indépendance à l'Ambassade de France où sa connaissance des choses et des hommes du Maroc lui valait une place privilégiée. Il élargissait encore en 1955-56 sa vue du monde musulman en suivant à Paris le stage du CHEAM.

En 1965, il était nommé lieutenant-colonel et il était intégré dans le corps diplomatique comme conseiller des Affaires Étrangères.

Ce fut en 1968 le Consulat de France à Diego-Suarez. En 1972 il rejoignit l'Arabie Saoudite comme premier collaborateur de l'Ambassadeur de France à Djeddah. Enfin en 1977 il était nommé Ambassadeur à Bahreïn où il devait rester jusqu'à l'âge de la retraite en 1981.

La retraite n'avait pas arrêté son activité. Il fréquentait de nombreux organismes, il faisait des conférences. Il fréquentait de nombreux organismes, il faisait des conférences. Il écrivait deux livres l'un sur Bahreïn, l'autre sur le Maroc, qui contiennent des analyses remarquables de la situation actuelle de ces pays et de leurs perspectives d'avenir.

Il voyageait beaucoup, mais en revenant toujours à ces deux pays, Bahreïn et surtout son cher Maroc où il entretenait de solides amitiés.

Amitié! Depuis toujours, partout où il passait il faisait rayonner autour de lui de l'amitié et c'est ce qui en faisait une personnalité si attachante.

# Extrait de l'allocution poursuivie aux obsèques de Maurice FOUGEROUSE par le colonel Pierre de la BROSSE.

Cher Ami,

Votre famille nous a transmis votre volonté que vos obsèques soient célébrées dans la plus grande simplicité. Aussi, l'adieu que je suis chargé de vous adresser au nom de la KOUMIA, l'Association des Anciens des Goums Marocains et des Affaires Indigènes du MAROC, respectera ce vœu.

Mais cette Association, dont vous étiez un membre éminent et surtout l'un de ceux qui ont le plus œuvré pour le MAROC, pays que nous aimons, que vous avez tant aimé, ne peut s'empêcher d'évoquer, même brièvement, la tâche que vous y avez menée, en appliquant mieux que d'autres, les deux principes de conduite indiqués par le Maréchal LYAUTEY: "on ne fait rien de grand sans une parcelle d'amour", et, "politique des égards". Vous y avez, en effet, consacré tout votre cœur, toute votre intelligence.

Avant d'accéder aux hautes responsabilités diplomatiques qui furent les vôtres au Moyen-Orient, vous avez passé plus de 20 ans au MAROC. Dans tous les postes où vous avez été nommé, vous vous êtes attaché aux populations, montrant vos qualités de cœur en vous rapprochant d'elles par une connaissance très approfondie du berbère et de l'arabe, comme peu l'ont fait. Dans vos fonctions, comme Instructeur puis Professeur à l'École des Élèves-Officiers Marocains de DAR EL BEIDA, vous avez fait preuve de grande intelligence dans la compréhension des hommes et des problèmes du nouveau MAROC.

Il y a une dizaine d'années, prenant votre retraite dans votre chère Auvergne, vous avez continué à agir avec cœur et intelligence, et toujours avec le souci de la simplicité et de l'efficacité.

Avec cœur, en vous attachant à la population locale, notamment en animant le renouveau de Saint-Martin-de-Tours et la restauration de son église, mais aussi en vous dévouant avec quelle discrétion à des œuvres caritatives.

Avec intelligence, non seulement vous avez consacré beaucoup de votre temps à tenir de nombreuses conférences passionnantes à travers la France sur le Moyen-Orient et sur le Maroc, mais encore, vous avez pu réaliser l'ouvrage auquel vous teniez tant : votre excellent livre sur le "MAROC, ses vocations et réalités". On y découvre un remarquable bilan de ses réalisations et une grande clairvoyance dans ses perspectives, et surtout, on y sent votre très grand attachement à ce Pays.

C'est en raison de cet attachement et de cette fidélité que la KOUMIA vous rend un hommage ému.

Autant d'acceptation, de sérénité, de courage et de simplicité s'appellent aussi grandeur!

Si J'ai respecté votre désir de discrétion, permettez-moi de terminer en vous disant adieu, Monsieur l'Ambassadeur. Adieu, cher Ami!

# TRIBUNE DE L'HISTOIRE

#### **MAROC 1929**

# UN TOURNANT POUR L'ACHÈVEMENT DE LA PACIFICATION QUI SE FERA DE 1931 à 1934

par le Général LECOMTE

Nous savons comment, après avoir chichement accordé des renforts, au Maroc au début de 1925, la France, perdant toute mesure, envoya près de la moitié de son armée pour mâter le Rogui (1) Abd-El-Krim. L'affaire aurait dû être réglée à l'automne de 1925, mais empêtrée dans ses impedimenta et ses lourdes structures, l'Armée française n'atteignit son objectif qu'au printemps de 1926.

Cependant de nombreuses régions du Moyen-Atlas, du Grand Atlas et du Sud aussi bien oriental qu'occidental, demeuraient insoumises à l'autorité du Sultan Moulay Youssef. Les insoumis de Moyen-Atlas, au sud de Taza, dans ce qu'on appelait "la tâche de Taza", avaient causé de grandes craintes aux autorités du Protectorat pendant l'affaire du Rif. En effet, si les rebelles riffains avaient pu faire liaison avec les montagnards du sud de Taza, c'étaient les communications du Maroc avec l'Algérie, sur le grand axe Rabat-Oran, qui se seraient trouvées coupées. Aussi, profitant de tant de troupes venues au Maroc pour régler l'affaire riffaine, le gouvernement décida-t-il d'en finir avec la tache de Taza. Cela fut accompli en juillet 1926. Mais alors, le Résident général, M. STEEG, appliquant les consignes du gouvernement français, déclare que le problème marocain, pour l'essentiel, étant réglé, les zones demeurées insoumises devaient être amenées à reconnaître l'autorité du Sultan, grâce à une "pénétration pacifique" combinant l'attirance sur nos marchés," l'action de nos équipes médicales et le développement des routes en direction du "Bled Siba" (2).

En fait, cette solution pacifique ne reposait sur aucune réalité concrète. Les rudes tribus guerrières habitant les pays de haute montagne extrêmement difficiles, situés sur les versants nord et sud du grand Atlas, n'avaient pour beaucoup jamais été soumises - ou de façon très éphèmère - à l'autorité des sultans. Aussi étaient-elles hostiles au "Makhzen (3), et aux français qui s'étaient chargés de consolider le trône marocain. De plus elles étaient toujours prêtes à profiter des occasions qui se présentaient de venir piller les tribus voisines, que celles-ci soient soumises ou insoumises au Makhzen.

La défensive était donc un procédé parfaitement inadéquat à la solution du problème.

On pouvait à l'époque distinguer trois zones différentes dans le Bled Siba :

a) A l'extrêmité occidentale du Grand Atlas pas loin de l'océan, les Ida ou Tanan, ne nous laissaient pas pénétrer chez eux, mais n'étaient pas agressifs. Ils posaient un problème très localisé lié à la politique particulière adoptée depuis 1912 dans la région de Marrakech. Grâce à l'habileté politique de nos officiers de renseignements, à l'autorité du Général Huré, le problème put être assez facilement résolu en 1927, ce qui accentua l'erreur d'appréciation du Résident général et du Gouvernement, sur les méthodes à appliquer pour soumettre les tribus des autres zones du Maroc qui n'avaient pas du tout les mêmes caractéristiques que les Ida ou Tanan.

<sup>(1)</sup> Prétendant au trône

<sup>(2)</sup> Bled Siba: pays insoumis

<sup>(3)</sup> Makhzen : le gouvernement marocain.

- b) Au centre, dans le Grand Atlas, et à sa jonction avec le Moyen Atlas se trouvaient des tribus particulièrement coriaces que nous abordions en venant du nord, à partir du sillon Haute Moulouya-Oued El Abid, en venant de l'est au sud de l'Atlas à partir de la vallée du Ziz et aussi de l'ouest à partir de la zone d'influence des Glaoua mais sans moyens militaires.
- c) Enfin, dans la région présaharienne qui s'étendait du territoire d'Aïn-Sefra en Algérie aux hautes vallées du Dran, la densité de population était plus faible la population étant plus groupée et laissant de grands vides entre les zones d'habitat, ce qui permettait à des "djicheurs", des pillards professionnels d'exécuter des incursions en profondeur rendant ainsi peu sûres toutes les "marches" présahariennes de l'Algérie et du Maroc. Il faut ajouter à cela que nous avions subi dans cette région de graves revers de 1918 à 1921, du Tafilalet jusque dans la région du Rich. La situation avait pu être stabilisée, mais les tribus guerrières du centre de l'Atlas ne se faisaient pas faute de faire des incursions vers le Sud.

#### SITUATION AU CENTRE DU VERSANT NORD DE L'ATLAS

Au centre où la montagne domine directement la haute vallée de l'Oum er Rbia, la politique d'attraction mais aussi de faiblesse inaugurée à partir de 1926, ne tarda pas à produire des effets désastreux sur le front de Beni-Mellal. Si elle attire à nous, tout d'abord, des insoumis à fréquenter nos marchés, elle ne tarde pas à les persuader de notre impuissance. Elle excite leur cupidité et chaque concession ne fait qu'encourager le banditisme et ceci d'autant plus dangereusement que la plaine du Tadla a été ouverte prématurément à la colonisation.

1927 ouvre l'ère des enlèvements d'européens : les fillettes Arnaud sont capturées près de Khenifra après l'assassinat de leurs parents ; quelques jours plus tard, MM. Maillet et Steeg (celui-ci propre neveu du Résident général) sont enlevés avec leurs amies (Mmes Steilen et Prokoroff) près de Dar ould Zidouh, et emmenés en montagne. Les insoumis qui ne connaissent comme monnaie que le "Douro hassani", comparable à nos anciennes pièces de 5 francs en argent, exigent une importante rançon en Douros. Il faut puiser dans les caves de la Banque d'Etat du Maroc pour rassembler une pareille somme qui est dirigée sur la montagne par un convoi de mulets lourdement chargés.

Alors, l'audace des montagnards n'a plus de limites. Des mesures urgentes s'imposent Un service de garde très astreignant est demandé aux tribus soumises. Le Commandement local ne cesse de souligner l'impérieuse nécessité d'adopter immédiatement une attitude moins passive, seul moyen de mettre fin à cette situation. En 1928, le Résident général consent à une certaine reprise de notre activité sur le front de Tadla. Mais la crainte des réactions de l'opinion publique et du Parlement empêche de donner aux opérations le caractère nécessaire. Seules les opérations à "objectif limité" sont autorisées avec la double restriction qu'elles ne "devront entraîner aucune perte, et que leur exécution sera tenue rigoureusement secrète. Le terme même "d'opérations" doit être rayé des ordres et des comptes-rendus ! Il s'agit d'occuper, sans danger à proximité immédiate de la dissidence des "positions susceptibles d'améliorer l'organisation défensive".

En 1928, les positions de l'Aderbo sont occupées le 11 juin, et celles de Tiffert Bou Imellal le 17 juin. Mais ces opérations extrêmement limitées n'ont pas de portée politique. Les enlèvements d'européens et de marocains continuent. En Octobre 1928, M. Zubillega est enlevé en zone dite "de sécurité" près d'Oued Zem. Son compagnon, M. Sanz est tué. Le contrôleur civil d'Oued Zem, M. Rosier, parti à la poursuite des ravisseurs est tué. Quelques semaines plus tard, deux camions conduits par des européens tombent dans une embuscade à l'entrée des jardins de la Kasbah de Beni-Mellal.

#### SITUATION SUR LE VERSANT SUD DE L'ATLAS

Au sud de l'Atlas, à l'ouest de la vallée du Ziz, le problème ne se posait pas de la même manière. Les zones de peuplement dense se situaient le long des grands oueds. Entre eux, quelques ksours isolés et des espaces de nomadisation.

Depuis la stabilisation de 1921, des sortes de "zones tampons" s'étaient créées, qui permettaient d'éviter un contact direct entre les tribus berbères de la montagne et les pays contrôlés par les Français. Dans ces zones certaines fractions se trouvaient dans une situation délicate parce qu'elles devaient donner des gages des deux cotés, mais profitable parce qu'elles servaient d'intermédiaires pour le commerce et les prises de contact.

Les directives de M. Steeg, de juillet 1928, indiquaient la marche à suivre :

"Il est sage de renoncer aux opérations de grand style où s'épuisent à la fois les effectifs, le matériel, les crédits, la bonne volonté patriotique de la métropole. il faut employer la méthode qui a fait ses preuves ici, de la pénétration prudente et méthodique. Par cette méthode, la politique précède l'action militaire; la route favorise l'occupation de quelques points bien choisis, la confirme. Méthode de longue haleine, que la ténacité et la suite dans les idées rendent féconde. C'est elle qui a été récemment employée à l'Aderbo et au Tiffert, avec un succès sans réserves. C'est elle enfin qui a l'agrément du gouvernement".

Dans l'esprit de cette directive, il ne fut pas très difficile d'aller installer des postes à l'ouest de la vallée du Ziz, à mi-chemin de la zone insoumise. Mais en fait, cela ne conduisait pas à grand chose.

On annonça à grand fracas l'implantation, le 28 août 1928, d'un poste d'affaires indigènes à M'zizel dans le haut Ziz, à une trentaine de kilomètres de Rich, mais à dire vrai, la vallée entre Rich et M'zizel était administrée depuis longtemps par le bureau de Rich. Dans un journal de France, un reporter raconta qu'il avait vu quatre jours avant "l'opération" un convoi de mulets amener à M'zizel les bagages du futur chef de poste, le lieutenant Lecomte. Ce qui n'était pas inexact.

Plus au sud, on occupa Tarda le 26 janvier 1929, puis Gueffifat le 8 avril 1929 naturellement sans tirer un coup de fusil. Comme le disait Parlange, chef du bureau des Affaires indigènes de Rich, dans un projet de citation : "S'est emparé d'une position qui eût été imprenable si elle avait été défendue", mais" c'était bien la ligne voulue par la résidence générale et qui "enfin avait l'agrément du gouvernement".

#### LES AIT HADIDDOU

Au delà de M'Zizel se trouvaient des fractions "ralliées" de la tribu des Aït Hadiddou "ralliées", c'est-à-dire ni chèvre, ni chou, que nous laissions venir sur nos marchés et qui commerçaient avec leurs contribules de haute montagne.

Les choses se gâtèrent de la façon suivante : une nuit de février 1928, des perceurs de murailles Aït Hadiddou de l'Assif Melloul (c'est-à-dire du cœur du Haut Atlas) qui opéraient dans le village de Rich furent surpris par le veilleur de nuit (4). Ils le tuèrent et se sauvèrent

mais comme le chemin était trop long pour regagner d'une seule traite l'Assif Melloul là-bas dans la montagne, ils firent étape à El Borj chez des Aït Hadiddou qui nous étaient "ralliés". Parlange exigea de ces derniers que le djicheur réfugié chez eux" lui soit livré. C'est ce que fit un notable d'El Borj, Hassan ou Lassou, homme rude et intrigant, qui cherchait à obtenir le soutien du Makhzen contre les adversaires de son clan.

Cet acte eut un grand retentissement en montagne. Alors un marabout de l'Assif Melloul, Sidi Mohammed ben Taibi, trouvant bonne l'occasion de se poser en "intégriste de l'Islam"

<sup>(4)</sup> Frère de Ben Sasi, l'ordonnance de Parlange qui était alors chef du bureau des Affaires Indigènes de Rich.

et d'en profiter pour ramasser offrandes et rapines dans les fractions coupables d'avoir des relations avec les chrétiens, entra en campagne. Il se dirigea à petites étapes en direction d'El Borj, chez les Aït Saïd ou Haddou (5) et vers Aït Yakoub chez les Aït Moussa ou Haddou (5).

Hassan ou Lassou chercha à grouper autour de lui les gens de sa fraction pour s'opposer à la venue du Taïbi, et il serait parvenu à son but si des discordes intestines, comme il en existe toujours en pays berbère, n'avaient réduit son espoir à néant. Nous reçumes des émissaires demandant du secours mais avec les faibles moyens dont nous disposions dans la région, il nous fut imposible de venir au secours des Aït Said ou Haddou.

Hassan ou Lassou vint se réfugier à M'Zizel et le Taïbi, en octobre 1928, entreprit sa tournée de ziaras (6) en bled rallié.

Il nomma des chioukhs chargés d'empêcher la venue d'Aït Hadiddou en zone soumise il mit des amendes, se fit remettre des "dons" et se gobergea avec les siens aus dépens des malheureux Aït Hadiddou "d'en bas".

Pour montrer que nous n'abandonnions pas la partie, nous ne disposions que de l'aviation pour menacer le Taïbi. Mais l'aviation était basée à Bou-Denib, sans terrain intermédiaire entre Bou-Denib et El-Borj et l'aller et retour pour les Bréguet XIV de l'époque ne laissait guère de carburant pour surveiller l'avant-pays et chercher des objectifs. Néanmoins, la menace fut suffisante, un ksar Tahiant où venait de séjourner le Taïbi fut atteint et comme le saint homme avait bien pressuré le pays, il jugea bon de regagner l'Assif Melloul.

D'autre part, quelques troupes régulières étaient venus renforcer notre dispositif ; nos anciens "ralliés" nous firent toutes sortes de protestations d'amitié, demandant à ce que nous venions chez eux pour les protéger.

Le 28 novembre 1928, le chef d'escadron Eugène Panescorse, commandant le cercle de Rich (7) écrit au Colonel Roucaud, commandant les cercles du sud :

"Si les circonstances nous sont très favorables ce qui est tout à fait possible," on peut faire beaucoup mieux. Si nos adversaires sont démoralisés, si le bled Aït Hadiddou du Haut Ziz est vidé de tous les contingents venus de l'extérieur, si le Tïbi est en fuite, chassé par la haine des gens ruinés, bref, si la déconfiture est complète en face de nous, nous pouvons profiter de ce trouble et de cette impuissance pour mettre la main définitivement et sans risques sur les Aït Hadiddou du Haut Ziz. Ce serait une excellente occasion, d'autant meilleure qu'il est toujours mauvais de revenir d'un bled où l'on est allé. On la réaliserait à peu de frais : pour aller dans ce pays,il faudrait les moyens organiques du cercle plus trois bons bataillons (dans ce pays difficile, pas de cavalier, ni d'artillerie, deux escadrilles, un millier de partisans et quelques convois. Pour occuper le pays, un bureau des Affaires indigènes à El Bori et cinq postes nécessitant deux compagnies d'infanterie. Si le commandement veut envisager la question sous cet angle, nous pouvons facilement lui donner un bled de 45 kms de long sur 25 de large, peuplé de six mille habitants. Il lui suffira, dès qu'il sera décidé, d'envoyer à pied d'œuvre à Rich les moyens énumérés cidessus, de façon à ce que nous puissions profiter des circonstances favorables dont la durée sera forcément limité. Il y a là une question d'occasion à saisir. Or l'occasion se présentera à brève échéance."

De telles propositions ne pouvaient que séduire le Général Freydenberg, commandant la région de Meknès dont dépendaient les 'Cercles du Sud' et la vallée de la haute Mouloùya.

<sup>(5)</sup> Fractions appartenant à la grande tribu des Aït Hadiddou

<sup>(6)</sup> Récoltes d'aumônes, d'impôts, de contributions diverses, d'amendes

<sup>(7)</sup> Récemment créé il est sous la coupe du Colonel Roucaud commandant "les Cercles" du sud" dont le siège est Gourram

et qui rêvait de relier cette vallée à celle du Haut Ziz par l'ouest du Djebel Ayachi. Le Général Freydenberg était un colonial de l'école de Mangin qui avait fait merveille dans le Rif en 1925 et dans la tache de Taza en 1926, où il avait gagné ses étoiles.

D'autre part, en février 1929, le Résident général avait changé ; M. Steeg avait cédé la place à M. Lucien Saint qui était arrivé avec des officiers de l'ancienne équipe de Lyautey (8). Mais avant que l'influence de la Résidence nouvelle ait pu se faire sentir, nous nous trouvions conduits à préparer sérieusement notre avance en pays Aït Saïd ou Haddou et Aït Moussa ou Haddou. Les différentes djemaas nous écrivaient : "Venez ; tant que vous ne nous prêterez pas main forte, nous ne pourrons garantir l'ordre dans notre pays." En février 1929, le lieutenant Lecomte, chef de poste des Affaires indigènes de M'zizel, avec ses partisans, avait fait par surprise, une incursion profonde en bled Aït Saïd ou Haddou, et avait pu capturer sans combat dans le ksar d'Ou Aïssa deux djicheurs venus de la haute montagne. Les protestations d'amitié des gens d'Igli, d'El borj et même d'Aït Yakoub s'étaient alors multipliées.

En mars, les moyens demandés par Panescorse, passé entre-temps lieutenant-colonel, avaient été poussés à Rich et à M'zizel. L'arrière-pays s'attendait donc à notre avance ; il n'était plus temps d'hésiter. D'ailleurs, malgré la présence de quelques opposants dans chaque ksar (ce qui était normal dans les querelles de village), tout laissait prévoir que l'occupation du territoire des fractions Aït Hadiddou les plus proches de notre zone se passerait sans difficultés. Et, c'est en effet, ce qui se passa grâce au travail politique effectué, nous avancions le 29 avril 1929 sans essuyer un coup de fusil jusqu'à El Borj; d'une part et d'autre part aux Aït Yakoub.

Comment se présente le pays dans lequel nous pénétrions ? Un pays de haute montagne avec des sommets qui culminent à 3500 mètres, avec des vallées profondément encaissées, dont les eaux se rejoignent pour former le Ziz, qui se dirige ensuite vers le sud, en direction du Tafilalet. Dans le sillon septentrional, on rencontre d'est en ouest les localités de N'Zala sur la route de Midelt à Rich, puis la Zaouïa de Sidi Hamza qui entretient d'excellentes relations avec le bureau de Rich, le ksar de Tanghrift, celui d'Idalioun jusqu'où le Taïbi est venu en octobre pour défier le Hamzaoui, enfin Aït Yakoub et Tahiant habités par les Aït Moussa ou Haddou.

Dans le même sillon, mais venant d'ouest en est, l'Oued Tazarine qui a son origine non loin de l'assif Melloul. Les deux oueds, celui de Tazarine et celui d'Aït Yakoub se rencontrent près d'El Borj, puis après avoir reçu l'oued Taribant, forment l'oued Ziz qui se glisse dans la montagne en direction de l'est-sud-est, c'est-à-dire en direction de M'Zizel.

Notre pénétration se fait sur deux axes :

- l'axe principal part de M'Zizel, remonte la vallée du Ziz pour atteindre Amouguerer et El Borj. Sur cet axe, un groupement commandé par le Lt-Colonel Panescorse et comprenant :
  - un bataillon du 3º tirailleurs marocains (Bon Bissey),
  - un bataillon du 15° tirailleurs algériens,
  - une compagnie montée de la Légion Etrangère (Cie Fourey),
  - un escadron du 3º spahis marocains (Eon de Langlade);
  - plus des partisans de la région de Rich et les convois muletiers.
- l'axe nord part de la Zaoula de Sidi Hamza en direction d'Aït Yakoub. Le groupement qui emprunte cette vallée est commandé par le Lt-Colonel Roucaud, il comprend :
  - un bataillon du 7e tirailleurs marocains (Cdt Emmanuel),
  - une compagnie de la Légion Etrangère du 3° R.E.I.,

- un goum, le 38° (Lt Peyron),
- une batterie d'artillerie (Cne Pistre), plus partisans et convois.

L'avance sur les deux axes s'est donc faite sans rencontrer de résistance. Des lignes téléphoniques sont rapidement établies de la Zaouïa de Sidi Hamza aux Aït Yakoub et à El Borj d'une part, et de M'Zizel à El Borj d'autre part. Les bataillons du 3° marocains et du 15° algériens entreprennent des travaux de piste pour ouvrir une voie carrossable entre M'Zizel et Amougenre

Une bavure a eu lieu cependant. Les partisans d'Addi ou Biki, jeune caïd ambitieux et vorace, se lancent contre notre gré vers le nord-est (ksar de Tazarine), d'où ils se font vivement ramener, ce qui psychologiquement est très mauvais. D'autre part, quelques rares individus hostiles aux clans qui nous ont appelés s'enfuient vers l'assif Melloul. Naturellement, nous n'inquiètons pas leurs familles, et ceci apparaît comme un signe de faiblesse. Aussi certaines têtes chaudes des Aït Hadiddou de l'assif Melloul décident-elles de venir nous tâter. Or, il se trouve que le poste de commandement du Lt-Colonel Panescorse à El Borj; est installée dans une vallée dominée par des pentes abruptes. Malgré les demandes pressantes de ses adjoints les lieutenants Lorillot et Lecomte, Panescorse refuse d'établir une section sur la crête sud d'El Borj en disant - L'attirance des crêtes nous entraîne toujours trop loin - Les Aït Hadiddou vont en profiter.

#### LES COMBATS DANS LA RÉGION EL BORJ - AIT YAKOUB

Le 9 mai 1929, le Lt-Colonel Panescorse accompagné du Lieutenant Lecomte, se rend aux Aït-Yacoub (naturellement à cheval car il n'y a pas de pistes carrossables). Ils passent la nuit aux Aït-Yakoub. Dans la matinée du 10, ils apprennent que le téléphone a été coupé entre El Borj et Aït Yakoub, mais aussi ils reçoivent par Rich (car le téléphone n'a pas été coupé entre El Borj et M'Zizel) un appel de l'adjoint militaire du Lt-Colonel Panescorse, le lieutenant Lorillot qui, lui est resté à El-Borj : une centaine d'insoumis se sont installés sur la crête sud d'El Borj et font des tirs fichants sur notre campement. Les hommes se mettent vaille que vaille à l'abri du feu, mais la plupart de nos chevaux et de nos mulets est tuée. Heureusement, l'alerte donnée par Lorillot parvient à Bou-Denid et trois avions Bréguet arrivent et mitraillent les tireurs Aït Hadiddou établis sur la crête. Ceux-ci s'enfuient.

Entre-temps, le Lt-Colonel Panescorse a été obligé d'user de toute son autorité pour empêcher le oommandant Emmanuel de marcher sur El Borj avec son bataillon pour rétablir la ligne coupée. Panescorse fait remarquer qu'une coupure de ligne téléphonique constitue souvent un appât tendu pour une embuscade. Emmanuel qui a servi avant 1914 dans le Maroc oriental et n'a connu que des tribus mal armées et peu combatives, ne comprend pas la prudence du Lt-Colonel Panescorse ; il le juge pusillanime...

Le lendemain, nous apprenons que les Aït Hadiddou qui ont tiré sur El Borj ont été amenés sur la crête sud par trois habitants du ksar d'Igli, tout proche d'El Borj. Le Lieutenant Lecomte s'y rend pour châtier ceux qui ont guidé les Aïd Hadiddou dans leur agression contre nous. Un poste est enfin installé sur la crête sud d'El Borj. Cependant, le mal est fait ? Les gens de l'assif Melloul, voyant que nos troupes n'ont pas réagi et que notre seule défense a reposé sur trois avions, concluent qu'il doit être possible de nous chasser des territoires que nous venions d'occuper.

Alors, un rival de Sidi Mohammed ben Taibi, Sidi Ben Ahmed de Tilmi parcourt les tribus de la montagne en prêchant la guerre sainte. Il réunit environ cinq à six cents guerriers appâtés par un pillage possible. Nos informateurs nous signalent cette agitation et l'officier des Affaires Indigènes qui a la charge du pays nouvellement occupé (9) ne cesse d'alerter son commandant de cercle, qui se trouve sur place. Ce dernier ne veut pas admettre le

danger et ne laisse percer aucune inquiètude aux échelons supérieurs. Les "quotidiens politiques" jugés "alarmistes" ne sont pas transmis. Lorsque les évènements tourneront au tragique, la surprise sera totale à Meknès comme à Rabat.

A la tombée de la nuit, le 7 juin, le Djebel Aberdouz est illuminé de nombreux feux visibles aussi bien des Aït Yakoub que d'El Borj. Le Lieutenant Perron, commandant le 38° goum aux Aït Yakoub téléphone au lieutenant Lecomte à El Borj pour lui faire part de son inquiétude. Il est incompréhensible que le commandement, aussitôt mis au courant, n'ait pas immédiatement réagi, en mettant pour le moins en alerte les bataillons de tirailleurs qui travaillent à l'aménagement de la piste carrossable entre M'Zizel, Amougeur et El Borj.

Quoiqu'il en soit, le 8 juin au matin, il constate que non seulement la ligne téléphonique El Borj - Aït Yakoub est coupée, mais aussi celle reliant El Borj à Amougeur. Le commandant Emmanuel aux Aït Yakoub, ne pouvant pas atteindre au téléphone le Lt-Colonel Panescorse et sachant que celui-ci ne l'autorisera pas, comme il l'a fait le 10 mai, à sortir pour réparer la ligne, s'adresse au Lt-Colonel Roucaud, qui est retourné à Gourama et qui est fort loin des lieux où se déroule l'affaire. Celui-ci ne fait pas d'objection à sa sortie.

Le 38° goum est envoyé pour reconnaître la coupure et la réparer. Après avoir dépassé Tahiant, le goum tombe dans l'embuscade ; il est vivement accroché. Le Lieutenant Perron est tué. Le commandant Emmanuel arrive pour soutenir le goum avec deux compagnies de tirailleurs, une section de mitrailleuses et une section de la Légion (Lt Lemarchand). Le terrain est difficile, les insoumis sont en force et le détachement Emmanuel ne peut pas progresser.

Entendant le bruit du combat, le Lieutenant Lecomte, qui est à El Borj, monte avec quelque mokhaznis sur les crêtes situées au nord de son poste. Il observe de loin l'accrochage (plus de trois kilomètres), mais sans en voir les détails et sans pouvoir intervenir du fait de la distance et de la faiblesse de ses moyens. Néanmoins, il peut entrer en liaison par héliographe avec le commandant Emmanuel qui, après 16 heures lui signale qu'il décroche.

A la nuit, le téléphone ayant été rétabli entre El Borj, Amougeur et Rich, le Lt-Colonel Panescorse apprend du capitaine Pistre, officier le plus ancien présent aux Aït Yakoub et avec lequel on peut communiquer par le circuit de Rich, que le Commandant Emmanuel n'est pas rentré. Seuls quelques isolés et une partie du 38° goum ont pu regagner les Aït Yakoub. On suppose que le Commandant Emmanuel a pu se retrancher pour la nuit, avec ses hommes, dans le ksar de Tahiant.

Le 9 juin au matin, le Lt-Colonel Panescorse, accompagné du lieutenant Lecomte et d'une compagnie de tirailleurs du bataillon Bissey, gagne par la crêtes, les hauteurs qui dominent Tahiant. C'est le silence et le vide absolus! Cependant, partant d'une masure, on entend pousser des cris. En prêtant l'oreille, il semble que ce soit en français que l'on appelle, puis on voit s'agiter un képi. Une unité de tirailleurs descend vers la masure d'où elle ramène un officier blessé du bataillon Emmanuel, le lieutenant Briard. Celui-ci, abandonné dans un ravineau, a eu la chance de ne pas être découvert par les insoumis quimassacraient les blessés. Au matin, il a été trouvé par un Aït Hadiddou récemment soumis qui, voulant se rendre d'El Borj aux Aït Yakoub évitait les pistes normales de peur d'y rencontrer des agresseurs. Cet Aït Hadiddou a réussi à traîner le lieutenant Briand et le mettre à l'abri dans une étable abandonnée.

Nous apprenons ce qui s'est passé la veille par ce que nous dit cet officier et par ce que nous téléphone le capitaine Pistre, après avoir interrogé des rescapés : le Commandant Emmanuel, voyant que la journée avance et qu'il lui sera impossible de rétablir la liaison avec El Bori, décide de se replier. Le décrochage se passe sans trop de difficultés, mais,

<sup>(9)</sup> Le Lieutenant Lecomte.

arrivé près de Tahiant, le commandant sentant des infiltrations se produire sur ses flans, veut réunir ses principaux subordonnés pour leur donner des instructions en vue d'une manœuvre par échelons. Le temps presse et le commandant fait sonner "aux ofiiciers". Ceux-ci se rassemblent autour de lui. Cependant, des insoumis, utilisant un procédé classique chez les Berbères, glissent derrière des mouvements de terrain et viennent s'établir dans la vallée entre Tahiant et Aït Aycoub, donc sur les arrières du détachement Emmanuel. Soudain des coups de feu éclatent dans cette direction et les tirailleurs, qui ne sont pas, à ce moment-là, encadrés par leurs officiers sont pris de panique. Leur réflexe est de vouloir gagner à tout prix les Aït Yakoub. C'est un troupeau affolé qui se précipite dans la vallée où il se fait massacrer à coups de pierre et de poignard.

Le commandant Emmanuel et les officiers encerclés par les montagnards sont assaillis de toutes parts et malgré leur résistance, sont tous tués (10).

La section de la Légion, elle, avec son chef le Lieutenant Lemarchand, n'a pas bougé. Les légionnaires se sont fait tuer sur place, et on retrouvera leurs cadavres groupés autour de celui de leur lieutenant.

N'ont rejoint les Aït Yakoub que quelques tirailleurs ralliés autour du brave sergent Brevet du 38° goum. Celui-ci, avec une partie du goum, s'est replié en bon ordre à flanc de montagne, en tenant en respect ses adversaires.

La situation est grave. La nouvelle de ce désastre parvient rapidement à l'assif Melloul et c'est une ruée de guerriers Aït Hadiddou (plus d'un miller) vers le poste des Aït Yakoub, qui se trouve bientôt dangereusement isolé. Nous n'en avons plus de nouvelles autrement que par les quelques avions biplans de l'époque, qui ont les plus grandes difficultés à voler au milieu des turbulences de haute montagne. Mais nous savons que le défense est organisée autour de l'énergique Capitaine Pistre.

Les forces dont dispose le Lt-Colonel Panescorse sont tout juste suffisantes pour maintenir nos positions sur la ligne M'Zizel, Amougeur, El Borj. Impossible, avec les éléments dont il dispose, de se lancer en haute montagne, dans un terrain très difficile, pour dégager les Aït Yakoub. Alors, c'est l'affolement à Rabat. Il faut ramener tous les bataillons de réserve générale disponibles dans le Maroc, et les diriger le plus rapidement possible vers N'Zala. Là se forme un groupe mobile qui, aux ordres du Général Nièger se dirigera, par la Zaouïa de Sidi Hamza, vers les Aït Yacoub. Mais il faut du temps pour rassembler tout ce monde, et ce n'est que le 18 juin que la colonne commence son avance.

La nuit du 18 au 19 juin 1929 est bien près d'être fatale à la garnison des Aït Yakoub encerclée depuis dix jours. Les insoumis parviennent, dans l'obscurité, à pénétrer dans le ksar d'où ils chassent les éléments du 38° goum et les habitants (car ceux-ci bien que récemment soumis se sont rangés à nos côtés). Dès lors, les insoumis tiennent directement sous le feu le plus rapproché, le camp établi dans des champs non loin du ksar.

Heureusement le 19 le Lt-Colonel Panescorse prend l'initiative de faire appel au remarquable bataillon Bissey du 3° RTM qui était employé jusque là, comme nous l'avons dit, aux travaux de piste dans la région d'Amougeur. Cette unité, d'une valeur exceptionnelle s'engage à flanc de montagne alors que la journée est déjà avancée et s'empare de deux hauteurs qui dominent le poste d'où les insoumis bloquent l'avance de la colonne Nieger. Son intervention habile et courageuse renverse la situation.

Alors les insoumis, occupés au pillage, sont pris sous le feu convergent de nos différents éléments, sans oublier les mitrailleurs dont dispose encore le capitaine Pistre, courageux chef de la défense. C'est une épouvantable hécatombe d'Aït Hadiddou de l'oued Taribant et de l'assif Melloul qui tourbillonnent sous nos feux. Les survivants d'enfuient vers la haure montagne et la tension tombe aussitôt.

<sup>(10)</sup> Les survivants sont le lieutenant de FRANCOLINI, blessé au début de l'engagement et après a été évacué sur les Ait Yakoub avant que les insoumis n'aient accompli leur encerclement et les lieutenant BRIARD dont nous avons raconté l'aventure.

Le bataillon Bissey est cité à l'ordre de l'armée :

"Bataillon d'élite qui le 19 juin 1929, sous les ordres du Commandant Bissey, après une marche d'approche remarquable d'entrain sous le feu de l'ennemi, a bondi sur le poste d'Aït Yacoub, délivrant une garnison serrée de près depuis plus de dix jours et mettant en déroute l'ennemi complètement surpris. Quelques instants plus tard, s'offrait pour ramener les morts et les blessés d'un bataillon voisin et réussissait à nouveau pleinement dans cette généreuse tâche".

Le Général Freydenberg qui est venu s'installer à Rich et qui connait bien les Marocains, pense que le moment est favorable pour exploiter le choc subi par les insoumis. Il voudrait utiliser les troupes qui ont été réunies avec le Général Nieger pour enfoncer un coin dans la zone insoumise, en faisant jonction avec les postes de la haute Moulouya (Bou Mia-Aghbalou - N'Serdane) et soumettre ainsi les Aït Tahia de Tounfit et les Aït Hadiddou de l'oued Tazarine. Il s'ouvre de son projet au Général Vidalon, commandant supérieur des troupes au Maroc, de passage à Rich.

Celui-ci pousse des hauts cris et refuse d'entendre parler du plan préparé par Freydenberg. Cependant, une heure après, le Général Vidalon, qui se dirige ver ksar es souk, se ravise et renvoie un officier à Rich pour demander au Général Freydenberg une copie de l'ordre qu'il lui a montré. Mais le Général Freydenberg sait à qui il a à faire et dès le départ du commandant supérieur fait disparaître toute trace de son ordre d'opération, si bien qu'en toute innocence, il dit à l'émissaire du Général Vidalon qu'il ignore ce dont il s'agit...

Cependant, des postes se construisent dans le pays Aït Saïd ou Haddou et Aït Moussa ou Haddou dont les habitants se sont montrés fidèles à notre cause au cours de cette crise. L'organisation se poursuit sans difficultés et dans le calme le plus parfait.

#### L'AFFAIRE DES AIT YAKOUB A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

En France, à l'annonce du drame des Aït Yakoub, l'émotion est grande. A la Chambre des Députés, le 14 juin 1929, le gouvernement est interpellé rudement par MM. Marcel Cachin, Edouard Daladier, Pierre Renaudel. Le ministre de la guerre, M. Paul Painlevé ne connait pas encore les détails de l'affaire et demande de remettre la suite des débats au 21 juin. Ceux-ci en effet, seront repris avec beaucoup d'ardeur le 21 juin, mais aussi au cours de deux séances le 25 juin.

Les interpellations sont nombreuses et souvent hors du sujet. On accuse le gouvernement de vouloir reprendre en cachette d'importantes opérations au Maroc, ou d'être impuissant à se faire obéir de militaires va-t-en guerre. En même temps, c'est une défense de la politique de Steeg, ce Steeg qui s'est enfui du Maroc "dit de l'extrème droite mais qui a obtenu la soumission "volontaire" de 5000 familles d'Ida ou Taman dit de gauche.

M. Daladier particulièrement agressif contre le gouvernement, ne veut pas admettre les explications données par M. Painlevé; à savoir que "c'était pour réparer une ligne téléphonique que la garnison d'Aït Yakoub avait quitté les murs de ce poste"; Mais la T.S.F. n'a-t-elle pas été inventée depuis un certain nombre d'années!" (11), s'exclame Daladier, "la marche d'un bataillon à travers le bled pour réparer une ligne téléphonique! Hypothèse invraisemblable et ridicule que je supplie le gouvernement de ne plus jeter dans la circulation..."

Les interpellations font état de racontars qui n'ont, même de loin, aucun rapport avec la réalité. On mélange tout ; les Aït Hammou, tribu nomade et pillarde qui n'a aucun lien avec

la Aït Hadiddou... Un caïd (il semble que ce soit Addi ou Biki) qui, si on lui avait donné l'argent nécessaire aurait battu avec ses seuls partisans des insoumis menaçant Aït Yakoub... etc. etc.

Bien que la région des Aït Yakoub soit fort éloignée du Tafilalet, et plus encore d'Aïn Sefra, c'est tout le problème du Maroc oriental qui est soulevé avec ses incidences dans le Sud Oranais. MM. Roux-Freissiney, et Alexis Cailles, en particulier, entament le débat dont ils ont été frustrés par un vote du Parlement quelques mois auparavant au sujet de la mort du Général Clavery, commandant le territoire d'Aïn Sefra, le 8 décembre 1928 (six mois avant l'affaire des Aït Yakoub).

Le Général Clavery était allé inspecter les campagnes sahariennes avec quelques voitures sahariennes sans blindage, mais gréées pour rouler en tout terrain. Le convoi n'avait aucune escorte, la sécurité étant assurée de façon statique aux endroits les plus dangereux. Au retour de Beni Abbès, en direction de Béchar, le convoi tombe au crépuscule dans une embuscade au Djebel Arlal, à 100 kms au sud de Béchar. Le convoi est pratiquement anéanti ; le Général est tué (12), ainsi que le fils du Général Estienne le "père des chars" qui l'accompagnait. Pourtant la présence d'un djich venu du Tafilalet avait été signalée par T.S.F. a Abadla, mais faute de moyens de transmission aussi rapides, l'alerte n'avait pas pu parvenir aux postes intermédiaires qui auraient été en mesure d'arrêter le Général Clavery.

M. Roux-Freissiney, député d'Oran, fait remarquer que la circulation n'est pas libre entre le sud oranais et la Maroc. Dans le sud marocain, les attentats se sont multipliés 50 accrochages ont eu lieu en 1927, 43 en 1928, nous faisant perdre 395 hommes. Entre le Maroc et l'Algérie, il n'y a pas de frontière sérieuse. Les évèvements de Colomb-Béchar et d'Aït Yakoub, dit M. Alexis Cailles, ne sont pas isolés dans la liste des attentats commis dans le sud marocain et le sud oranais. M. Edouard de Warren déclare que : "l'Algérie est menacée sur sa frontière marocaine par les djiouchs venus du Tafilalet. Il faut une unité de direction pour surveiller cette zone d'insécurité, pour y recueillir des renseignements y coordonner l'action. Cette unité de direction permettra seule d'établir un plan général et de l'appliquer avec persévérance". M. Pierre Renaudel (de l'opposition) soutient qu'il existe un lien entre ce qui s'est passé aux Aït Yakoub et dans la région de Colomb-Béchar.

Il ajoute que les territoires situés au sud de l'Atlas doivent être soustraits à l'obédience de Meknès. M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre, en convient; "Il faudra mettre au point la nouvelle répartition des commandements territoriaux". Et M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, précise: "Rien ne peut davantage contribuer à régler progressivement la situation actuelle et d'établir définitivement la sécurité que de maintenir étroitement une politique commune entre le Maroc et l'Algérie, particulièrement à l'heure actuelle sur les confins du Tafilalet".

Au cours de ce débat, on peut dire que l'idée de la création d'un commandement des confins algéro-marocains a été lancée et admise. L'affaire de Djihani du 8 octobre 1929 où 50 légionnaires seront tués ne fera que confirmer la nécessité de cette organisation. Le commandement des confins algéro-marocains verra le jour le 1er mars 1990, sera confiée au colonel, bientôt Général Giraud.

Les débats parlementaires n'ont pas seulement permis d'ouvrir la voie à la création des confins algéro-marocains, ils ont été l'occasion de soulever le problème de la poursuite de la pacification du Maroc.

<sup>(11)</sup> Les postes de T.S.F. à l'époque étaient extrêmement lourds et encombrant. Peu mobiles, ils n'étaient utilisés que pour des liaisons fixes ou entre grands commandement. En 1940, le retard n'aura pas été rattrapé : le manque de souplesse et l'insufficance des transmissions seront une des causes de notre défaite sur laquelle on n'a pas assez insisté. Les Allemands eux pouvaient donner leurs ordres en phonie à leurs unités blindées.

<sup>(12)</sup> A la suite de la mort du Général Clavery, le commandement des troupes du Maroc avait envisagé une opération sur le Tafilalet. Elle fut interdite par le gouvernement (cf. débats parlementaires) juin 29, déclaration d'A. Briand).

Les débats parlementaires n'ont pas seulement permis d'ouvrir la voie à la création des confins algéro-marocains, ils ont été l'occasion de soulever le problème de la poursuite de la pacification du Maroc.

M. Edouard de Warren parlant des tribus insoumises de l'Atlas central et du sud oriental soutient :

"Ce sont des irréductibles et quand on vous dit de les laisser tranquilles, ce sont eux qui ne nous laissent pas tranquilles". M. Aristide Briand en convient : "Protéger les populations qui se sont confiées à nous constitue un devoir auquel nous ne pouvons pas nous dérober. Nous devons assurer leur sécurité"... "Les arguments des gens qui veulent faire des opérations pour parachever la pacification ne sont pas sans valeur". Et il cite un passage des instructions qu'il a données à M. Lucien Saint le 23 mars 1929 : "Une politique de pénération politique n'exclut pas les mesures de précaution que la sécurité des tribus soumises aussi bien que celles de nos comptatriotes peut rendre nécessaires..." Mais l'homme qui sans conteste élève le débat est M. Alexis Cailles : "Je me borne à rappeler deux faits : en 1927 et en 1928, les petites opérations-pardon, ce n'étaient pas des opérations, nous coûtent des pertes de 3000 hommes par an. C'est quelque chose! l'opération admirablement préparée et vigoureusement menée qui a réduit la tâche de Taza nous a coûté 3 à 400 hommes... Comparez les chiffres et concluez". "Toute la question est de savoir s'il y a intérêt à faire des opérations préparées d'avance ou à s'en remettre aux circonstances et au hasard pour nous obliger à résoudre à un certain moment, des problèmes locaux. Autre point, i'ai soutenu et je soutiens encore que lorsqu'on est engagé dans un pays, comme nous le sommes au Maroc, on ne peut s'arrêter. Il faut qu'un jour ou l'autre la dissidence cesse. Pourrait-on admettre longtemps, peut-être indéfiniment, qu'il y ait des dissidents au Maroc ? Nous sommes dans une situation telle qu'un jour ou l'autre, sous peine de nous exposer aux pires aventures, il faudra que le Maroc, comme l'Algérie, soit entièrement soumis.

"La politique suivie au Maroc depuis quelques années se résume par ces mots ; la résistance sur place. La formule serait parfaite si nous disposions, d'une part des effectifs suffisants et réguliers pour créer une espèce de cordon sanitaire autour de la zone dissidente. Elle serait également parfaite si le Maroc était isolé, mais le Maroc tient à l'Algérie, ce qui se passe au Maroc réagit sur l'Algérie (13). Les faits ont prouvé que cette formule "résister sur place" est mauvaise. Elle ne pouvait être bonne puisqu'une expérience centenaire celle de l'Algérie, l'a condamnée.

J'emprunterai ma conclusion au Maréchal Franchet d'Esperey qui à la suite de son enquête sur la mort du Général Clavery écrivait : " La situation dans le sud-oranais restera précaire tant qu'il existera au flanc de l'Algérie un foyer d'infection constitué par la partie insoumise du Maroc. L'histoire est là pour nous apprendre qu'un peuple civilisé ne peut pas rester en contact avec des peuplades anarchiques. La soumission totale du Maroc s'imposera un jour ou l'autre et plus on attendra, plus elle sera difficile.

On peut dire qu'au cours de ce débat, comme pour les confins algéro-marocains, le problème de la poursuite et de l'achèvement de la pacification du Maroc a été posé. Il commencera à recevoir un début d'exécution en 1931, et se résoudra au cours des années suivantes avec son achèvement en 1934.

Pendant le débat qui a donc une importance considérable pour l'Algérie et le Maroc, se trouvaient au banc du gouvernement les ministres intéressés : M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères dont relevait le Maroc, et M. Paul Painlevé ministre de la Guerre. Peu à peu, au cours des quatre séances, ils remettront les choses au point, M. Painlevé avec honnêteté, M. Briand avec habileté et obtiendront le 25 juin 1929 un vote de confiance largement positif.

Général LECOMTE

<sup>(13)</sup> C'est ce qui s'est passé lorsqu'à été donnée l'indépendance à la Tunisie et au Maroc.

# L'ÉTAT MAROCAIN MODERNE

#### SYNTHÈSE THÉOCRATIE - DÉMOCRATIE

Actuellement on enregistre dans la plupart des pays musulmans un certain malaise. Il n'y a pas uniquement dans les pays musulmans que l'on enregistre des malaises. Le monde entier paraît secoué par des forces désordonnées. Des idéologies, dont on avait fait des idoles qui devaient remplacer Dieu, se dégonflent comme de vieux ballons de baudruche, abondonnant leurs adorateurs, hagards et désemparés, dans un monde déséquilibré où une technologie débridée laisse peu de place à l'"être" humain. Mais le malaise des pays musulmans en face de ce monde déroutant présente un aspect particulier en raison de la conception même du monde que propose l'Islam. Et, à ce sujet, il peut être intéressant d'étudier l'art marocain actuel qui représente un essai de synthèse de la conception musulmane de l'état et des impératifs du monde moderne.

L'HISTOIRE - La soumission totale à Dieu dans tous les domaines et particulier dans celui de la conduite des affaires de l'état n'est pas spéciale à l'Islam. Déjà, aux Juifs qui voulaient le faire taire au nom de la loi, Saint-Pierre répondait : "Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes" (1). Et, en France, nos rois étaient officiellement rois "par la grâce de Dieu".

Mais cette conviction est restée particulièrement vivace chez les Musulmans. Le terme "Islam" signifie : soumission totale à Dieu. Pour un Musulman le chef absolu de tout état est Dieu. L'état musulman est une théocratie. Mais dans l'application pratique de ce principe intangible les solutions varient.

Pour comprendre la situation du Maroc il est nécessaire d'avoir, encore une fois, recours à l'histoire.

Pendant le vie du Prophète il n'y avait pas un véritable état. Dans la communauté musulmane rassemblée autour de lui chaque groupe était régi par ses coutumes, en particulier la coutume de Médine, que les révélations prophétiques venaient amender sur certains points. C'est au temps des quatre premiers califes que la notion d'état musulman a commencé à prendre corps, non sans contestations et sans drames. Trois des quatre premiers califes finirent assassinés.

Il y eut ensuite la grande scission ente les Sunnites, les Kakhéjites et les Chiites.

Mais chez les Sunnites eux-mêmes d'âpres discussions s'élevèrent au sujet des interprétations pratiques des prescriptions de la "sunna" (2). Des docteurs de la loi, des "moujtahidin" (3) fondèrent des écoles juridiques, que l'on appelle improprement des rites, animées de tendances différentes. Comme toujours les uns s'en tenaient strictement à la lettre des textes tandis que d'autres s'attachaient à en dégager l'esprit.

Aux quatre premiers califes avait succédé la dynastie des Omeyyades. Après des luttes sévères elle fut renversée en 750 par les Abbassides soutenus par les partisans de la rigueur qui jugeaient les Omayyades trop libéraux dans l'interprétation de la Sunna. Bien entendu tous les membres de la dynastie Omeyyade furent massacrés. L'un d'eux cependant réussit à s'enfuir et se réfugia en Espagne où il se fit reconnaître comme le seul calife légitime et fonda la dynastie des califes de Cordoue.

Celle-ci conserva la réputation de libéralisme des Omeyyades. Un des plus célèbres moujtahidien, de Médine, Malek ben Anas es Sbahi (mort en 795); ennemi des Abbassides, la reconnut comme seule légitime : bien entendu c'est le rite malékite qui a prévalu en Espagne, puis au Maroc. La méthode fondamentale de l'école malékitee est la "masalih

moursala" que l'on peut traduire par : recherche de la solution juridique en fonction de l'intérêt général (4).

Depuis les Almohades, les dynasties marocaines ont pris la succession de la dynastie omeyyades de Cordoue et l'école malékite a toujours été l'école juridique incontestée du Maroc. C'est là un aspect essentiel du problème.

**THÉOCRATIE** - Le roi du Maroc n'est pas un chef d'état ordinaire. Il est le successeur des califes omeyyades et l'"amir el mouminin", le commandeur des croyants. Ce caractère est formellement énoncé dans la constitution marocaine de 1972 :

Art. 6 - L'Islam est la religion de l'état..."

Art. 19 - Le roi, amir el mouminin,... garant de la pérennité et de la continuité de l'état, veille au respect de l'Islam et de la Constitution".

Art. 23 - La personne du roi est inviolable et sacrée".

L'état marocain est donc bien, conformément au dogme et à la loi de l'Islam un état théocratique.

DÉMOCRATIE - Le mot "démocratie" est un de ces mots dont on n'a jamais pu donner une définition précise. Chacun y trouve et y met ce qu'il veut. Il est bien certain que, par exemple, la démocratie américaine est assez différente de celle des "républiques démocratiques" qui sévissaient dans l'est de l'Europe. Il se dégage cependant de ce mot une idée de participation des populations au gouvernement du pays qui est admise à peu près par tous. Dès 1955, Mohammed V promettait dans le discours du trône du 18 novembre de "doter le pays d'institutions démocratiques". Dans la charte du 8 mai 1958 il énonçait des principes que l'on peut considérer comme le fondement de l'état marocain actuel : "Nous allons édifier un régime de monarchie constitutionnelle... permettant l'avènement d'une démocratie authentique s'inspirant à la fois de l'esprit de l'Islam, de l'évolution de notre pays, et traduisant notre volonté de faire participer progressivement notre peuple à la gestion et au contrôle des affaires de l'état". Cette démocratie s'inspirant de l'esprit de l'Islam a pour base le dogme coranique de la "choura". La sourate XLII du Coran, dite Sourat ech Choura s'exprime ainsi aux versets 33-35 : "Les biens que vous trouverez près de Dieu... sont réservés... à ceux qui... délibèrent en commun sur leurs affaires...". Il est bien entendu qu'il s'agit de croyants qui, même pour les guestions les plus matérielles, mettent toujours en pratique les préceptes de l'Islam, et il appartient à l'amir el mouminin, c'est-à-dire au roi, de s'en assurer et d'exercer son contrôle. Ainsi, dans une stricte observance des règles islamiques, la démocratie s'accorde avec la théocratie.

**DU MAKHZEN A LA ROYAUTÉ CONSTITUTIONNELLE** - Au début du XX° siècle, le vieux makhzen marocain s'était replié sur lui-même, s'en tenant à des formes de gouvernement archaïques qui le rendaient incapable de prendre sa place dans le monde moderne. Le sultant Moulay Abdelaàziz en avait pris conscience et avait fait quelques tentatives de modernisation. Mais l'œuvre à accomplir était immense et par le traité de 1912 le Maroc fit appel à la France pour l'aider dans cette tâche.

En schématisant, on pourrait dire que la méthode employée par le Protectorat pour moderniser l'appareil gouvernemental a consisté à ne pas bousculer la structure existante mais à créer une structure gouvernementale et administrative parallèle, qui était dite de contrôle, mais qui, en fait détenait la véritable autorité, à charge pour elle d'éduquer, de faire évoluer et d'intégrer progressivement la vieille structure archaïque.

Ce n'est qu'avec le choc de la fin du traité de protectorat et sous la ferme impulsion de Mohammed V que cette intégration fut pleinement réalisée. A l'échelon supérieur des ministres nommés par le roi ont succédé d'une part aux anciens "directeurs" du protectorat et d'autre part aux "vizirs" de l'ancien makhzen. Dans l'ensemble du pays, tandis que la vieille structure tribale avec ses "chefs de tribu" s'évanouissait, l'"autorité de contrôle" du protectorat, dans laquelle les Contrôleurs Civiles et les Officiers d'A.I. étaient relevés par

des administateurs marocains, devenait l'autorité administrative normale. Les "régions" ou "territoires" devenaient des "provinces" (6) divisées en cercles comme auparavant. Les "bureaux" d'A.I. ou de contrôle civil devenaient des "caïdats". Mais les nouveaux "caïds" remplaçaient les "chefs de bureau" de contrôle et non les anciens "caïds". C'est dans les caïdats que se sont mises en place les cellules de base de la société marocaine moderne : les communes rurales ou urbaines. Cette mise en place ne s'est pas réalisée d'un seul coup. Toute réforme exige, pour être solide, une période d'éducation et d'accoutumance. C'est pour cela qu'ont été maintenus les chioukh et les moqqademin, au contact direct des populations. Mais ils sont devenus des fonctionnaires aux ordres des caïds, des représentants du pouvoir central qui manifeste ainsi sa présence jusqu'au moindre douar, au moindre chameau. Chacun dans sa circonscription, tous ces administrateurs représentent le roi. Ils coordonnent les services publics de type moderne, ils contôlent les assemblées locales et ils ont aussi un rôle d'éducateurs pour habituer les populations aux formes modernes d'administration, et, en particulier, pour faire émerger des élites locales appelées à jouer un rôle dans la gestion des affaires politiques.

L'ASSOCIATION DU PEUPLE AU POUVOIR - En effet la commune rurale constitue la cellule de base de la structure politique et sociale du pays. C'est par elle que les populations devaient commencer à être associées à la gestion des affaires publiques par l'intermédiaire de conseils communaux, élus dès 1960 au suffrage universel, qui se donnaient un président. Et c'est là que la pénurie d'élites locales de formation moderne se faisait sentir. C'est pourquoi au début les pouvoirs confiés aux conseils et à leurs présidents étaient fort réduits et furent augmentés progressivement jusqu'à le réforme communale du 30 septembre 1976. Et par la suite ils furent encore rendus plus efficaces en les dotant de moyens comme le fond spécial pour le développement communal.

Les communes urbaines connaissaient une évolution parallèle. Les élites de formation moderne étaient plus nombreuses mais les problèmes étaient plus importants. Dans la même perspective de modernisation sans rupture avec les traditions, un dahir de juillet 1982 a rétabli l'ancienne institution des mohtasseb et des oumana. Le mohtasseb est un fonctionnaire auxilliaire du Caïd ou du Pacha chargé de contrôler les activités commerciales et artisanales. Il est secondé par des oumana élus par les associations de commerçants et d'artisans.

Ce système de participation des populations aux affaires publiques fonctionne à tous les échelons. En ce qui concerne plus particulièrement le développement économique un dahir du 16 juin 1971 a créé 7 "régions" économiques groupant chacune plusieurs provinces (7).

Enfin à l'échelon national le pouvoir législatif appartient à un parlement élu. Cependant, conformément aux préceptes islamiques, le roi, ami el mouminin, exerce un contrôle général et demeure le "recours suprême".

Ainsi la constitution de l'état marocain est parfaitement conforme au droit public musulman sunnite malékite, tout en adoptant le principe de la participation des populations à la gestion des affaires publiques. En même temps se poursuit un gros effort de modernisation dans tous les domaines, mais sans bousculer de vieilles traditions qui font partie, en quelque sorte, de l'identité du peuple marocain.

Il ne faut pas oublier que la mise en place de l'état marocain actuel ne s'est pas effectué dans l'euphorie et la sérénité. Des luttes "à mort" au sens littéral du mot, ont secoué les partis nationalistes. Des propagandes et des actions dirigées par certains services secrets du Moyen-Orient, se conjugant curieusement avec elles dirigées par les services secrets soviétiques provoquèrent des troubles graves. Et, bien entendu, les rivalités de personnes et les règlements de comptes mirent parfois en danger tout l'édifice.

Il n'est pas question de faire ici l'historique de ces crises (8). Mais ce qu'il faut en retenir

c'est que, d'une part l'édifice était tout de même solide, et d'autre part que ces crises ont pu être surmontées grâce à l'autorité spirituelle incontestée de Mohammed V amir el moumenin et de sa grande sagesse politique. Son fils Hassan II lui a succédé en 1961 en suivant la même voie.

Les problèmes qui se posent au Maroc sont loin d'être résolus. En particulier le difficile développement économique et la poussée démographique sont préoccupants. Les propagandes ou les manœuvres conduites par quelques individus ou quelques groupes étrangers, soit par méconnaissance des faits, soit au nom de certaines idéologies, soit peutêtre parfois pour servir divers intérêts non avoués, dans le but de destabiliser l'état marocain, paraissent n'avoir eu sur le plan intérieur d'autre résultat que de resserrer davantage le peuple marocain autour de son roi, amir el moumenin.

Des racines historiques profondes, des traditions que l'on adapte sans rupture à la modernisation, une démocratisation qui reste dans le cadre du droit musulman, un chef d'état qui est le Commandeur des Croyants ! Au moment où, dans le monde, tant d'états fabriqués artificiellement paraissent bien fragiles, l'état marocain possède quelques atouts sérieux.

Juin 1992

P. AZAM

- (1) Actes des Apôtres Ch. V verset 29
- (2) On peut rappeler que la sunna est constituée par le Coran et les Hadith c'est-à-dire les récits réputés authentiques des paroles et des actes du Prophète.
- (3) Il est malaisé, pratiquement impossible, de trouver une traduction rigoureusement exacte de mots désignant des idées abstraites. On peut dire que l'Ijtihad est la capacité, reconnue à quelques exégêtes, d'énoncer des règles de déduction pour l'application des solutions coraniques ou traditionnelles. Un "moujtahid Pl. : "moujtahidien" est un des exégêtes. C'est ainsi que ce sont formées des "madahib" (sing. : madhab) que l'on a traduit par rites, ou écoles juridiques ou exégétiques, ou partis doctrinaux.
- (4) G. SURDON ("Précis élémentaire de droit musulman de l'école malékite d'Occident" Ed. Internationales Fes 1935) définit ainsi jla méthde malékite : "Lorsque l'intérêt général jl'exige par suite de l'évolution de la société musulmane envisagée ou du fait des circonstances les solutions juridiques doivent se conformer à cette évolution ou à ces circonstances nonobstant les précédants".
- (5) Sur ces sujets voir l'excellente analyse faite par Rachida CHERIFI dans son petit livre : "Le Makhsen politique au Maroc". Ed. Afrique-Orient 1988.
- (6) "Préfectures" pur Casablanca et Rabat-Salé.
- (7) Région sud : Agadir, Tarfaya, Ouarzazat.

Rensift: Marrakech, Safi

Centre: El Jadida, Settat-Khowibga, Beni Mellal, Casablanca.

Nord-Ouest: Tanger, Tétouan, Kenitra, Rabat-Salé.

Centre-Nord: Fes, Taza, El Hocema.

Orientale: Oujda, Nador.

Centre-Sud: Meknes, K'sar-es-Souk.

(8) Sur ce sujet, dans la revue "L'Afrique et l'Asie"

- nº 42 - II 1953.

Jean RECOULES "Les chances du communisme au Maroc".

- nº 45 - I 1959 Pierre TARN: "Une année difficile pour le Maroc".

Jean RECOULES: "Un aspect de la crise marocaine".

- nº 51 - III 1960

Jean RECOULES: "Siba au Maroc".

La conclusion de ce dernier article était : "Le roi Mohammed V est sorti de sa réserve et a pris lui-même, secondé par son fils, la direction des affaires.

On peut penser que, conformément à ses nombreuses déclarations, répétées à nouveau, le roi, fort de son prestige entre très grand, va tenter de réaliser cette association du trône et du peuple qui peut donner une solution au problème de la siba".

# SOUVENIRS D'UN SOUS-OFFICIER DE GOUM, DU TEMPS DE LA PACIFICATION DU MAROC

#### Par le Commandant G. MAYER

Les Goums Marocains ont vécu une merveilleuse aventure et une dramatique odyssée.

Depuis sa parution, la Koumia s'est attachée à relater leurs exploits et, le Colonel Saulay, le Général Salkin et le Cdt Morineau, dans un remarquable ouvrage ont fait magistralement la synthèse de leur histoire.

Je n'ai pas d'éléments nouveaux à apporter à cette vaste fresque, tellement elle est complète, sinon d'évoquer les souvenirs de ma vie de sous-officier de goum, du temps de la pacification du Maroc, terminée en 1934.

De cette époque, nous sommes peu nombreux de survivants. En effet, les camarades qui avaient 25 ans lors de la guerre du Riff en 25-26, en ont aujourd'hui 85-86. C'est-à-dire que la plupart d'entre eux peuplent les cimetières militaires et civils.

C'est à l'intention des camarades qui n'ont pas connu les goums de cette époque et des descendants des anciens, disparus, que mon propos s'adresse afin qu'à la lumière des souvenirs que je vais évoquer, ils puissent se faire une opinion de la vie quotidienne de ces unités, sans nulles autres pareilles.

En effet, les goums d'alors avaient une originalité qui les différenciaient des troupes régulières stationnées au Maroc. La simplicité de leur articulation (fantassins et cavaliers) leur autonomie, leur indépendance, leur mobilité, en faisaient un outil efficace entre les mains du commandement.

En échange d'un certain laxisme à l'égard des cadres du goum, le commandant du goum exigeait beaucoup de ses subordonnés.

La responsabilité du sergent de goum, Chef d'une section de 36 goumiers, était autre que celle d'un sergent de tirailleurs, chef d'un groupe de 12 tirailleurs. Egalement, l'adjudant du goum jouait un rôle primordial, car implicitement, il commandait le goum, sauf en opérations. En effet, le Commandant du goum, absorbé par ses lourdes tâches d'officier d'un poste d'A.I., action politique, administration des tribus, travaux d'intérêt public, chikaias, etc. n'avait pas le temps matériel de se consacrer au commandement du goum, comme un capitaine de l'armée régulière pouvait le faire de son unité. L'effectif du goum était de 3 sections et un peloton ou 2 sections et 2 pelotons.

Par ailleurs, la structure interne du goum était très éloignée de celle des troupes régulières.

Les goumiers, engagés pour un an ou deux ans, touchaient une solde mensuelle (130 francs en 1930) et se nourrissaient par leurs propres moyens (pas d'ordinaire). Ils avaient la faculté de vivre en famille, à l'intérieur du casernement (le douar). Les cavaliers s'engageaient avec leur monture personnelle. Seuls, l'habillement (Djellaba ou burnous, séroual, et nails à semelle de vieux pneus), l'armement et le logement, leur était fourni.

Les sanctions étaient le plus souvent pécunières. Amendes retenues sur la solde et décidées par l'adjudant. La prison, (le tombeau, c'est-à-dire le prisonnier couché sous sa toile de tente individuelle, dressée à même le sol) était réservée pour les fautes graves. Les fautes très graves étaient sanctionnées par l'exclusion du goum, même en cours d'engagement.

De ce consensus particulier, trop brièvement exprimé, en marge des réglements militaires en vigueur dans l'armée régulière le sous-officier de goum en tirait une supériorité que le port du képi bleu ciel et du burnous bleu accentuait encore.

En 1928, j'étais au 2° goum, à Azilal, Capitaine de Latour, lorsque je fus muté au 25° goum à Ahermoumou. Je quittais, avec regret, un Chef prestigieux, devenu légendaire.

Le jour d'ouverture de la piste ? Ma première étape fut Marrakech, après une journée entière dans un inconfortable car C.T.M. bondé et surchargé.

Marrakech offrait au blédard l'occasion de se distraire et de dépenser ses économies. Les lieux de plaisir ne manquaient pas. Le Café de France où les Officiers applaudissaient la danseuse Odette, le Colonel Dupas du 2° R.T.M., le Capitaine Albert, le Capitaine Butry en étaient des assidus et faisaient jouer par l'orchestre, les hymnes de leurs régiments. Les Sous-Officiers préféraient le Café de France où les entraîneuses se chargeaient de mettre à plat la bourse des consommateurs. Le quartier réservé de la Médina dont une rue entière lui était consacré, regorgeait de soldats de toutes armes que des filles criardes interpellaient bruyamment.

Mais tout a une fin. La place Djemaa El Fna où les cars attendaient les voyageurs était d'une animation extraordinaire. Paysans lourdement chargés, soldats en déplacement, femmes berbères enveloppées dans leurs kaiks, soukiers avec leurs marchandises, se frayaient un passage difficile dans cette foule hurlante, que la voix des rabatteurs des cars dominaient.

Le voyage par car de Marrakech à Fes se fit sans histoire. A Fès il fallut prendre le petit chemin de fer de la voie de 60 qui devait me conduire à Ahermoumou, garnison du 25° goum et Bureau de la tribu des Beni-Ouarine.

A mon arrivée, je fus présenté au Lieutenant Soulard, Chef du bureau et du goum qui me remis entre les mains de l'Adjudant-Chef Ducolombier, dit "La Douce Colombe".

L'Adjudant-Chef Ducolombier m'attendait visiblement décidé à m'impressionner. Il y réussit parfaitement. Grand, mince, très cavalier, parlant l'arabe avec une grande aisance, il avait de l'allure.

Il me fit visiter les casernements et le douar, construits en briques de terre séchée et de paille, couverts en tôle ondulée, entourés d'un réseau de fil de fer barbelé. A l'époque, une allocation de 10.000 Francs permettait d'acheter portes, fenêtres, madriers, clous, etc.

Le premier soir, selon la coutume, il y eu un dégagement à la popote des Sous-Officiers. Nous étions 6. La table était faite de madriers superposés soutenue par un mur en briques. A l'emplacement des verres étaient pratiqués des trous destinés à placer les gobelets en métal qui ne dépassaient que de 3 cm, afin d'ignorer le contenu du gobelet. Le popotier remplissait généreusement les récipients et sur l'ordre de l'Adjudant-Chef il fallait vider son gobelet, faire cul-sec. Le mandarin et le rhum étaient les boissons privilégiées.

L'Adjudant-Chef tenait admirablement le coup et se moquait des petites natures. Sa consommation quotidienne était de deux litres d'anisette ou de mandarin. Il est mort à 17 ans de services.

Mais la surprise fut l'arrivée dans ma chambre, où dans un coin se tenait une jeune marocaine. C'était la compagne d'un sous-officier muté récemment, que l'Adjudant-Chef me destinait, car d'après lui, afin d'éviter des complications avec les femmes des goumiers, le Sous-Officier devait avoir sa propre compagne.

La méthode de commandement de l'Adjudant-Chef était énergique. Rien ne lui échappait. Levé avant le rassemblement du matin, il inspectait les écuries, tous les locaux communs. Au rassemblement du goum, en carré, plusieurs fois par semaine il redressait sa taille et proclamait sur le ton du commandement "Ici, qui commande? moi d'abord, Dieu après". Les goumiers s'en souciaient peu, le connaissant bien.

L'année précédant mon arrivée au 25° goum, l'Adjudant-Chef Ducolombier, de sa propre autorité, accompagné d'une vingtaine de goumiers, avait planté le drapeau français en zone insoumise à plus de 20 kms dans cette dernière, non sans quelques pertes. Cette insubordination lui valut 15 jours d'arrêts et une citation.

A part quelques tournées de police et l'occupation de deux postes en lisière de la dissidence, en montagne, à 1735 et 1450 m d'altitude ; le goum menait la vie d'un goum de secteur, c'est-à-dire confortable. Nous avions un grand jardin, une basse cour, des porcs et le produit du braconnage : sangliers, perdreaux, lièvres.

Le bureau des A.I. avait plusieurs Officiers. Comme Cdt de goum, j'ai connu aussi le Capitaine Pelorgeas, le Capitaine Fuzeau.

La pacification du Maroc n'était pas terminée. Selon les besoins du Commandement, certains goums, après avoir rempli leur mission là où ils se trouvaient dans une région devenue stable, étaient remplacés par des unités régulières ou des moghaznis et étaient destinés à de nouvelles opérations.

C'est ce qu'il advint en 1931, à notre Goum.

Comme son nom signifie en langue arabe (debout, être prêt) le 25° Goum, en moins de 48 heures, ayant reçu l'ordre de faire mouvement, quitta Ahermoumou avec armes, bagages et les familles des goumiers, où ils séjournait depuis longtemps, pour entreprendre un périple qui devait le mener dans les confins sahariens.

M'étant précédemment étendu sur la vie du 25° GOUM en garnison, c'est le récit chronologique de ses actions qui se sont déroulées depuis son départ d'AHERMOUMOU jusqu'à son installation à Goulimine que je vais évoquer.

Transféré par voie ferrée de Fes à Marrakech puis en camions jusqu'à Agdz Des Messguita, à 100 kms au sud d'Ouarzazat ; le Goum s'y installa provisoirement avant d'être rejoint par le 20° Goum. Bivouaquant sur un ancien cimetière, nous eûmes 3 goumiers et deux chevaux mordus par des vipères à cornes, qui en moururent.

Le Lieutenant Gauthier prit le commandement du Goum. Cuirrassier de 1914, il fut très vite apprécié.

La mission dévolue au 25° Goum était ingrate. Il s'agissait d'assurer la protection des 1000 travailleurs construisant la piste reliant Agdz à Zagora, tout en occupant la région de la palmeraie du Draa, que le tracé de la piste suivait. Pendant une année, de bivouacs sommaires, de pitons en pitons, dans une région pauvre, à lété particulièrement torride, nos goumiers Beni-Ouarine, montagnards, souffrirent et ne rengageaient pas, d'autant plus qu'aucun combat ne venait donner de l'intérêt à notre servitude.

Les travailleurs, encadrés par des légionnaires, gagnaient à cette époque trois francs et le poulet étique, acheté aux autochtones, valait également trois francs.

Les travaux s'arrêtèrent à quelques kilomètres de Zagora. Un groupe mobile fut constitué pour occuper cette localité importante de la vallée du Draa, ce qui se fit sans coup férir. Le 34° Goum qui nous avait rejoint, s'installa à Zagora.

Le 20° Goum, destiné à Tagounit du Ktaoua, et le 25° destiné au M'Hammid à l'extrémité de la vallée du Draa, continuèrent d'assurer la protection des ouvriers de la piste.

Ils intallèrent leur bivouac commun au milieu de l'immense plaine désertique séparant le Draa de la chaîne du Bani à 22 kms du douar d'Askejour. Une simple levée de terre avait été dressée en guise de protection, car il n'y avait pas de pierres et les barbelés n'avaient pas encore été fournis.

Cette installation précaire inquiétait le Lieutenant Gauthier car des renseignements qui lui étaient parvenus, lui signalaient des groupes dissidents circulant entre l'oued Draa et le Guir, razziant les troupeaux de chameaux au paturage et qui pouvaient nous attaquer.

C'est ce qui se produisit en effet quelques jours après notre installation, à AskejourR. A lminuit, un fort parti de 70 fusils composé de dissidents Aït Khebach et Aït Atta du Sahara, parvint à s'infiltrer jusqu'à 50 mètres de la murette de sable. La nature du terrain n'avait pas permis l'installation de petits postes de guet, pour nous couvrir.

Une fusillade nourrie réveilla de justesse le Goum endormi. Presque instantanément les fusils mitrailleurs placés aux angles, sur la face du 20° Goum ripostèrent, ce qui permis le déploiement des goumiers aux murettes. L'engagement dura deux heures, sans que les dissidents puissent nous déborder, le rapport des forces étant en notre faveur. Ils décrochèrent rapidement vers la vallée du Draa dans la nuit noire, emportanty leurs tués et blessés. Les femmes des cavaliers avaient, pendant le baroud, sellé des chevaux prêts à être utilisés pour une éventuelle poursuite. Elle ne pu s'effectuer dans l'obscurité et au matin, les dissidents s'étaient volatisés dans la palmeraie. Nos pertes avaient été minimes.

Le 25° Goum resta sur place tandis que le 20e Goum pousuivait sa mission de protection de la piste jusqu'à Tagounit où il s'installa, sous les ordres du Lieutenant de St. Bon. Le Capitaine Spielman commandant le secteur.

Ce fut alors notre tour de faire mouvement en avant, heureux de quitter Askajour où la température atteignait 45° l'été et où un vent violent balayait la plaine, soulevant des nuages de poussière, à telle enseigne que nous avions pratiqué des fosses profondes sous les tentes marabout, pour nous protéger.

Dépassant Tagounit et le 20° Goum, il restait encore 40 kms de piste à protéger avant d'atteindre le M'Hammid, notre destination où nous devions construire le poste. Depuis notre arrivée dans la vallée du Draa à Agdz un an et demi auparavant, nous avions parcouru 160 kms dans une région déshéritée, de bivouac en bivouac et il était temps our les hommes comme pour les chevaux, de s'installer définitivement.

Le M'Hammid était la dernière palmeraie après le coude du Draa. Quelques douars y vivaient chichement. Au-delà, vers le sud d'étendait une vaste plaine jusqu'au kreb de l'Hammada, couloir orienté ouest-est parcouru par des nomades dissidents, en quête de paturage et de razzias.

La mission du Goum, aidé en cela par un peloton méhariste constitué sur place avec des éléments autochtones, était d'intercepter les djiouchs venus du Sahara occidental, dans le but de voler des chameaux au paturage.

Dans cette région pré-saharienne où les horizons s'étendaient à perte de vue, où la poursuite était conditionnée par les rares puits, où l'ennemi était partout et nulle part, notre mission était exaltante. Nous eûmes plusieurs accrochages avec des Reguibat venus du Rio Del Oro. Au cours d'une poursuite de 8 jours, nous leur reprîmes 200 chameaux sur les 400 qu'ils avaient razziés dans la Saoura ? Ce qui nous valu l'agrafe "Sahara" à notre médaille coloniale.

Ces Reguibats, intrépides guerriers avaient une endurance incroyable. Nous avons eu un accrochage un djich de 17 fusils qui avait traversé du sud au nord la Hammada du Draa, soit plus de 300 kms, en quatre jours, sans puits, avec une gueiba d'eau et des dattes; Il faut le faire.

Par ailleurs, sous les ordres du Lieutenant de Furst un détachement du 25° Gum participa à la liaison M'Hammid-Taouz, en traversant le Kem-Kem, massif montagneux aride.

Au début de 1934, le 25° Goum, sous les ordres du Lt. Petit reçu l'ordre de rejoindre Tiznit, où se formait un groupe mobile, Algéro-marocain, destiné à réduire la dernière dissidence du Maroc, dans le sud, jusqu'au Draa.

A raison de 3 jours de marche, (une heure à pied, une heure à cheval) et un jour de repos, 4 jours de vivres dans le barda, nous mîmes près d'un mois pour parcourir les 600 kms qui nous séparaient de Tiznit.

Le groupe mobile rassemblé à Tiznit était très important. Tirailleurs, Spahis, Légion, Artillerie, Partisans. Si mes souvenirs sont bons, il devait compter 10.000 hommes.

Dans un premier temps il s'agissait d'occuper le col situé dans les Aït Ba Amrane qui donnait l'accès de la zone d'Ifnil. Le 25° Goum fut désigné pour cette opération.

Sous les ordre du Lieutenant Petit auquel avait été adjoint le Lieutenant Lahoucine du 2° R.T.M. pour l'opération, le Goum se mit en route. Après quelques kms de plaine il fallut aborder les premiers contreforts du djebel. Ses pentes étaient couvertes de massifs d'euphorbes, plantes grasses en forme de saucissons aux épines redoutables. Or ayant les pieds chaussés de nails découvertes et d'aidant des mains pour s'agripper, en peu de temps ce fut quasi intolérable, d'autant plus que les euphorbes écrasées par nos pas, répandaient un liquide laiteux à effet lacrymogène.

Au petit jour l'élément de tête que je commandais, s'arrêta à une centaine de mètres du col assez étroit.

J'envoyais deux éclaireurs en rampant, reconnaître le terrain. Le Lt. Petit, qui se trouvait derrière avec le gros du Goum, vint examiner mon dispositif en compagnie de Lt. Lahoucine. A peine étaient-ils près de moi, accroupis pour m'indiquer une direction, qu'une fusillage nourrie éclata et les deux Officiers s'écroulèrent, frappés à mort. Leur képi n'avaient pas été pour rien dans leurs triste destin.

Prenant le Commandement du Goum, je fis renforcer par la section Julnion mon aile menacée et ordonnait à la secton Tarde de progresser vers le col. Mais les Aït Ba Amerane nous dominant nettement, empêchaient une progression rapide.

Alerté par la fusillage, le Capitaine de Latour en tête de ses partisans du Tadla, fit une diversion qui obligea les dissidents à décrocher. Le Goum put se porter en avant, occuper le col et le nettoyer des derniers Aït Ba Amerane.

Le 25° Goum déplorant la mort de ses deux officiers et de 7 goumiers, rejoignent le groupe mobile et le Capitaine Du Boys prit le Commandement de l'unité. Après la conquête du plateau des Akhassas et l'occupation de Bou-Zakern, le groupe mobile entra à Goulimene, sans un coup de fusil, pour recevoir la soumission du Caid Dahman et des chefs de tribus du Draa.

Le 25° Goum s'installa à Goulimine, construisit le poste et devint Goum de Secteur. Successivement le Capitaine Weygand et le Capitaine Hutinel furent Commandant du Goum.

Nommé Sous-Lieutenant, je fus mis à la disposition du Capitaine de Latour, Commandant de Cercle.

Ma carrière de Sous-Officier était terminée.

J'avais porté la djellaba brune de mes goumiers, ces incomparables baroudeurs, avec fierté. J'avais été sous les ordres de Chefs remarquables, Officiers des A.I. Comme eux i'avais fait mienne cette pensée du Maréchal Lyautey:

"L'HOMME NE VAUT QUE PAR SON DEGRÉ D'ENTHOUSIASME ET IL NE FAIT RIEN, SANS UNE PARCELLE D'AMOUR".

Je ne veux pas en terminer sans évoquer quelques incidents typiques dont je fus par la suite, témoin.

Alors que je remplaçais le Lt. Dilberger, Chef du poste de Taghjich, lui-même détaché à Foum El Hassan, la clef du coffre-fort du bureau fut égarée. Je fis appel à la Légion de Foum qui m'envoya un spécialiste. Enfermé sans témoins, en une heure, il parvint à ouvrir le coffre-fort.

Également à Tarhjicht, au cours d'une séance du Tribunal Coutumier, un plaignant, jeune berbère, demanda le divorce. Il assurait que sa jeune épouse n'était pas vierge, lors de son récent mariage.

M'adressant au plus vieux des 12 membres de l'assemblée, je lui demandait de trancher la question, puisque le droit coutumier était en vigueur. Îl fit entrer l'inculpée, lui enleva le voile qui cachait son visage, prit avec une ficelle, retirée de sa choukara, certaines mesures de la tête et déclara urbi orbi que la jeune femme n'était effectivement pas vierge.

Intrigué, je fis venir chez le vieux berbère qui m'expliqua les manipulations auxquelles il s'était livré. Avec la ficelle doublée, il avait pris la circonférence du cou de la patiente. L'ayant pincée pour en faire une boucle, il avait fait tenir la ficelle entre les incisives de al femme et avait essayé de faire passer la boucle de la ficelle derrière la tête en aplatissant les cheveux. La boucle ayant passé facilement, il en avait déduit que l'inculpée n'était pas vierge depuis longtemps.

Ayant fait un rapport à ce sujet, le Professeur Gauthier me répondit que cette coutume était connue dans certaines régions pré-sahariennes et même dans l'antiquité notamment chez les Hittites et les Égyptiens. Scientifiquement l'explication serait la suivante : lorsque la femme passe de l'état de vierge à l'état de femme, sa glande thyroïde augmente de volume avec le temps et les rapports précédemment énoncés, sont modifiés.

Lorsque je commandais le 49° Goum à Aourioura, à l'embouchure du Draa, en bordure de la zone espagnole, j'eus à réprimander un goumier qui battait très souvent sa femme. D'après le chef du douar cela ne pouvait durer. Convoqué à mon bureau, le goumier fut insolent. Je ne pus me maîtriser et lui donnait un coup de cravache.

Peu après, me trouvant dans la salle à manger du bureau qui était face à la mer, donnant sur une terrasse, quand soudain un coup de fusil retentit et une balle me passa devant la tête. L'auteur en était le goumier admonesté qui prit la fuite dans les dunes voisines. Assiégé par un groupe de goumiers il ne se défendit pas, mais se tira une balle dans la cuisse. Transporté à Goulimine, il s'en tira bien et fut licencié.

NDLR: Le Commandant Meyer, âgé maintenant de 90 ans, s'est retiré à Inezgane dans la vallée du Sous, après avoir participé aux opérations de pacification au Maroc, il participe à la campagne de France en 1940. Fait prisonnier, libéré en 1945, il quitte l'armée en 1946 et s'installe dans les affaires à Agadir jusqu'en 1972

# **ARTICLES DIVERS**

# UN MONDE EN QUESTION DANS UNE ACTUALITÉ DRAMATIQUE

Existe-t-il encore un monde musulman capable de se reconnaître lui-même ?

#### Par Jacques HARMEL

S'il suffisait, dans la langue d'église des intéressés, de remplacer le mot "mouslim" (musulman) par "islami" (islamique), pour s'assurer unité et solidarité, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Malheureusement, il n'en va pas ainsi, et, dans leur composante arabe comme dans leur majorité autre, les éléments constitutifs de l'ensemble hétérogène habituellement qualifié de "Monde Musulman" sont pour la plupart, et de plus en plus, secoués par des troubles graves et parcourus par des tendances contradictoires sur les plans religieux, ethnique, linguistique, économique, etc., bien entendu, politique.

Persécutions, rebellion, répression, guérillas, guerres civiles, famines subséquentes, menaces guerre entre états, privation arbitraire de liberté, violences de tous ordres tendent à devenir banalités aux yeux des entités musulmanes concernées, agresseurs ou agressés, bourreaux ou victimes.

A qui donc, parmi ces peuples divers, accorder la priorité dans l'actualité du malheur?

En Europe, musulmans slaves de Bosnie et Albanais du Kossovo subissent la "purification ethnique" voulue par les Serbes et prenant, en Bosnie au moins, la forme d'une guerre de conquête et d'extermination, dans laquelle, en cette fin d'été 1992 les mots "cessez-le-feu", population civile, aide humanitaire, respect des engagements, ont perdu toute signification et où sont ouvertement bafouées, voire attaquées, Croix Rouge, organisations de secours européennes et internationales, force de l'O.N.U. (en juillet chacun des adversaires tirait parfois sur sa propre populatiopn pour mieux accuser l'autre le 3 septembre un avion de l'aide humanitaire italienne était abattu peu avant d'arriver à Sarajevo).

Aux confins de l'Europe, sur le Caucase, la Géorgie ex-Soviétique, qui compte de nombreux musulmans, est entrée en guerre civile depuis des mois pour des questions de présidence de jla République, de personnes et de clans.

Quant à la République chiite d'Azerbaïdjan, en conflit avec l'Arménie chrétienne dès avant l'implosion de l'U.R.S.S. (au sujet du Haut Karabakh, enclave peuplée d'Arméniens, administrée jpar les Azéris), elle est maintenant en guerre ouverte, bénéficiant, si l'on peut dire, tout comme son adversaire d'ailleurs, du matériel et des munitions abandonnés par l'ex-Armée-Rouge; chars, avions, hélicoptères, artillerie lourde entrent en action, offensives et contre-offensives se succèdent avec des fortunes variables, il va sans dire que, participant ou non à l'action les populations civiles ne sont plus épargnées.

- De l'autre côté de la Caspienne, les cinq républiques musulmanes asiatiques de l'ex-Union Soviétique ne sont guère mieux loties et n'ont, après une année d'indépendance, pas encore trouvé leur point d'équilibre, en particulier le Tadjikistan, (iranophobe, mais sunnite), où des communistes, sinon le communisme, se sont maintenus au pouvoir et ont du faire face à de sanglantes émeutes. Au cours de l'été qui s'achève, près de 300 personnes auraient trouvé la mort dans les affrontements entre communistes et opposants (une centaire le 27 juin et quelques 180 le 27 août (cf. "Le Monde" du 30août, page 4); d'autre part, le procureur général du Tadjikistan, Nouroulov Kuvaïdoulaïev, a été assassiné le 24 août, à Douchambé, capitale de l'état (cf. "Le Monde" du 25 août, page 6).

- En Afrique blanche et noire, des deux côtés du grand désert, les armes ne se taisent toujours pas : Malheureux Targui, interdits de nomadisme et fuyant une sédentarisation forcée, persécutés, poursuivis, combattus, en Mauritanie, au Mali, au Niger, quand ce n'est pas en Algérie ou en Lybie. Pratiquement contraints à la rebellion, ils se voient désormais qualifiés de "bandits" par l'Administration aux mains de leurs coreligionnaires noirs.
- Malheureux Somalis, sans état et sans pain, mais non sans authentiques brigands, population affamée, dont femmes, enfants et vieillards ne voient arriver de l'aide humanitaire que de maigres reliefs ayant échappé au pillage total ou au prélèvements successifs des bandes armées. Malheureux Soudanais que leurs dictateurs successifs s'appliquent à maintenir sous la "chariaa" islamique pour conserver le pouvoir et justifier oppression et arbitraire. Le mauvais choix du gouvernement de Khartoum pendant la guerre du Golfe (il avait misé sur l'Irak) l'a d'autre part privé d'une partie des soutiens et des ressources qui lui venaient de la péninsule arabe et des États-Unis et, sans être aussi grave que celle de la Somalie, la situation alimentaire y est des plus critiques. Enfin la rébellion de la province du Sud semble s'essouffler; après des succès certains en 1991, elle perd maintenant du terrain et chrétiens et animistes de cette province sont victimes des exactions de l'armée du Nord.
- Malheureux Tchadiens, ballotés entre complots et coups d'état, vrais ou prétextés, répression, règlements de comptes entre chefs de clans ; ils vivent dans la crainte et l'insécurité permanentes.
- Malheureux habitants des états du Nord de la République Fédérale du Nigéria, auteurs ou victimes d'interminables luttes tribales et d'affrontements entre musulmans et chrétiens, par exemple à Zango-Kataf les 17 et 18 mai derniers, où de tels incidents ont fait près de trois cents morts (cf. "Le Monde" du 20 mai 1992, page 5). Déjà très peuplé au temps de la colonisation britannique, le Nigéria a doublé sa population entre 1970 et 1990 ; passé de 56 à près de 110 millions d'habitants, il atteint maintenant une densité proche de 120 au klm², tout à fait exceptionnelle en Afrique. Certes, il a, il y a quelques années, brutalement et massivement expulsé les travailleurs étrangers originaires du continent noir, mais il ne peut maintenant totalement emêcher l'afflux de réfugiés en provenance de pays voisins plus pauvres et plus troublés, tels le Tchad... il a même, officiellement; accordé asile, en mai 92, au plus notoire des réfugiés somalis : l'ex-président Siyad-Baré, en fuite.
- L'Asie n'est pas mieux lotie, qu'il s'agisse de l'Extrême-Orient, où le plus grand état musulman du monde, l'Indonésie, 1.800.000 klm², 185 millions d'habitants) laisse périodiquement massacrer et constamment persécuter par l'armée la communauté chrétienne de Timor-Est, en dépit de la condamnation onusienne et de l'émotion vaticane.

Ou bien qu'il s'agisse du Proche et du Moyen-Orient, où les malheureux Libanais privés de leurs droits nationaux, occupés par des armées syrienne, israëlienne et semi-iranienne assistent impuissants à une comédie électorale dans laquelle des électeurs fantômes sont sensés élire des députés nationaux prédésignés à l'étranger; l'affaire a cependant tourné à la confusion des organisateurs syriens du fait de l'abstention massive et non-dissimulable des chrétiens et de certains musulmans et de la surenchère des alliés extrémistes de la Syrie (les chiites pro-iranierns du "Hezbollah", qui n'ont pas hésité à confisquer des urnes manu militari pour en assurer le dépouillement de leur choix).

... Où les malheureux mésopotamiens chiites du Sud de l'Irak et les biens malchanceux Kurdes des montagnes du Nord, malgré la protection théorique de l'O.N.U., continuent d'être persécutés et supportent souvent les conséquences des sanctions destinées à leurs persécuteurs. Mais le cas des kurdes se complique encore du fait que la Turquie, participant, au titre de l'O.N.U., à leur protection en Irak, les combats sur son propre territoire (qui compte quelques dix millions de kurdes) et que l'armée turque n'hésite pas à poursuivre en Irak les résistants kurdes de Turquie - ou présumés tels - réfugiés au Sud de la frontière.

Malheureux aussi, doivent se trouver les commerçants de Baghdad, survivants du massacre ordonné par Saddam Hussein le 25 juillet dernier ; ce jour-là, 42 commerçants Baghdadis ont été arrêtés et exécutés, et leurs corps pendus devant leurs boutiques, le tout ayant été effectué en moins de quatre heures.

D'après les autorités irakienne, les intéressés avaient été jugés et condamnés pour enrichissement illégal; mais, parmi les victimes il y avait aussi des visiteurs et des employés, présents dans les boutiques au moment de la rafle... les locaux commerciaux des suppliciés ont été mis au pillage, leurs maisons d'habitation confisquées, leurs familles jetées à la rue. Un demi-millier d'autres commerçants de Baghdad auraient été arrêtés le même jour (cf. "Le Monde" du 9 août 92, à la une).

- Pauvres Afghans, dépassés par la haine, l'intolérance, le fanatisme religieux, la soif du pouvoir des résistants d'hier : après la gloire, voici la honte, le désordre, la confusion, à l'approche de l'hiver, dans Kaboul, déserté par les diplomates de tous les pays, sous les bombes et sous les obus. En effet, se disant tous "Moudjahidine", les Afghans sunnites ou chiites, Pachtous ou Tadjiks après huit ans de guerilla contre les Soviétiques et deux ans de lutte contre leur successeur et héritier communiste Najibullah, se disputent furieusement Kaboul à coups de canon, de bombes d'avion, de missiles d'hélicoptères... hérités, il va sans dire, de l'Armée Rouge. En fait, la suprématie de demain se joue, entre Massoud Shah Ahmed, (le "Commandant Massoud" de la résistance anti-soviétique), relativement occidentalisé et modéré, musulman sunnite d'origine tadjik actuellement ministre de la guerre d'un gouvernement afghan plus ou moins provisoire, et Gulbuddine Hekmatiyar, fondamentaliste, chiite, tenant, comme les extrêmistes libanais d'un "parti de Dieu" ; un troisième larron, Rachid Rostom, chef des milices ouzbèkes de la résistance afghane, est également semble-t-il, encore dans le coup, mais fait maintenant moins parler de lui, Hekmatiyar est d'origine Pachtou, comme presque tous les dirigeants afghans dans le passé et, chiite intégriste, il passe pour pro-iranien, mais n'est pas iranophobe : curieusement, Téhéran lui préfère et soutient Massoud, sunnite, mais iranophobe... les sympathies ne sont pas toujours dictées par les options proclamées prioritaires, on trouve toujours un prétexte pour préférer le plus utile au plus dangereux... une leçon à méditer, et qui laisse des motifs d'espérer.

Dans cette longue énumération - non-exhaustive - des malheurs musulmans, ne cherchons pas qui a la vedette : il a été volontairement mis à part. La vedette revient sans conteste - aux yeux de l'observateur attentif - à tous ces algériens qui s'enfoncent inéluctablement dans leur deuxième guerre du siècle, plus cruelle et plus vaine que celle de 1954-1962, actualité qui devrait nous contraindre à leur réserver une fois de plus un chapitre spécial dans cette chronique.

Cependant, à côté de ce tableau navrant, il reste plus d'une raison de faire confiance à l'avenir ; si on ne la trouve pas, et pour cause, dans les ensembles ou groupements régionaux africains, arabes ou musulmans, on peut, avec un certain optimisme, tourner nos regards vers un Maroc en progression et un Proche-Orient ou apparaît, enfin, la possibilité d'un accord israëlo-arabe.

(à suivre) 9-9-92

# ARTICLES DIVERS

#### COMMENT LES OFFICIERS MAROCAINS ANCIENS DE L'ÉCOLE DE DAR EL BEIDA ONT ACCUEILLI UN OFFICIER FRANÇAIS LEUR ANCIEN INSTRUCTEUR

Le Général d'ARCIMOLES nous a communiqué une lettre que lui avait adrssé le Colonel LEFEVRE, en 1951 son adjoint, alors qu'il commandait l'École des Élèves-Officiers marocains de DAR-el-BEIDA.

Par cette lettre, dont est reproduit ci-dessous un extrait, le Colonel LEFEVRE disait combien il avait été touché de l'invitation que lui avait faite le Général BRITEL, gouverneur de la Place de Rabat-Salé, au nom des anciens de DAR-el-BEIDA, et de l'accueil extraordinaire qu'il avait reçu.

Le Colonel LEFEVRE joignait à son envoi une copie de la lettre de remerciements qu'il avait envoyée au Général BRITEL : un extrait de cette lettre est joint ci-après.

C'est une grande joie pour nous, anciens des A.I. de constater à quel point le souvenir de la France est conservé parmi ces hauts cadres de l'armée marocaine, et combien leur reconnaissance est grande : c'est une vertue si rare!

QUARAM .Ma. Rachid Rostom, chef des milities ouzbêlios de le résistance afghane, est

#### EXTRAIT DE LA LETTRE DU COLONEL LEFEVRE AU GÉNÉRAL D'ARCIMOLES

Mon Général.

...L'événement marquant de ces derniers mois a été, pour ma femme et moi, Philippe et son épouse, une visite au Maroc, que nous avons faite, du 8 au 14 octobre, à l'invitation du Général BRITEL, parlant au nom de nos anciens élèves.

Ce fut là une incroyable semaine, que nous avons vécue comme sur un tapis volant!

Disposant d'une voiture (maxi-Mercédès blanche) avec chauffeur, hébergés dans les meilleurs hôtels (exemple le Sheraton), nous avons été fastueusement reçus, midi et soir, par l'un ou l'autre de nos élèves, chez qui se regroupaient, accompagnés de leurs épouses les Anciens des "Secteurs" voisins, comme ce fut le cas à Casablanca, Rabat. Kenitra. Meknès.

Mais tout cela n'est encore que bien peu, comparé à la chaleur de l'accueil que nous avons reçu, à la délicatesse et à la sincérité évidente des sentiments d'affection, de fidélité et de reconnaissance qui nous ont été témoignés, de mille façons. Ce fut réellement extraordinaire et littéralement impossible à décrire. Quelle inestimable récompense pour un travail modestement mais passionnément accompli, à DAR-el-BEIDA, quarante années auparavant et resté tout ce temps sans échos perceptibles.

A toutes ces émotions s'ajoutait le sentiment, complexe en sa contradiction, fait à la fois de bonheur et de nostalgie, que chacun éprouve en retrouvant, dans leur décor, les fantômes de son passé et plus encore de sa jeunesse.

Il était passionnant, enfin, de refaire connaissance avec le Maroc, en le parcourant après plusieurs décennies d'indépendance et d'évolution, comme d'en parler librement avec quelques-uns des plus importants personnages de l'État et de l'Armée.

Tous les souvenirs de l'École qui ont été évoqués, même de façon plaisante (avec imitations de "prof" à l'appui, par exemple), manifestaient une grande affection et beaucoup de reconnaissance envers les cadres de l'E.O.M. D'une manière plus générale, nos Anciens font preuve d'une émouvante fidélité à l'égard de la France.

Cependant pour vous rendre compte avec plus de détails de mes impressions sur le Maroc et l'Académie Royale Militaire, j'ai pensé, non sans quelque paresse, que le plus simple était de joindre à ce pli un double de la lettre que j'ai adressée, après retour en France, au Général BRITEL et, par son entremise, à nos anciens Élèves.

#### EXTRAIT DE LA LETTRE DE REMERCIEMENTS DU COLONEL LEFEVRE AU GÉNÉRAL BRITEL

Mon Général et très cher Fils BRITEL.

Je voudrais d'abord vous remercier encore, du fond du cœur, pour l'inoubliable pélerinage que nous avons fait, grâce à vous et à tous les Anciens de l'E.O.M. Mais les mots qui me viennent ne suffisent pas à traduire les sentiments qui me submergent : tand de délicatesse et de chaleur dans cet accueil, tant de souvenirs, tant de bonheur dans ces retrouvailles avec le Maroc et notre École, avec mes "enfants" surtout, qui me furent et me sont toujours si chers.

Mon seul mérite est de vous avoir consacré de grand cœur, avec passion (et...à plein temps!) cinq années de ma jeune trentaine. Mais vous me donnez tous, aujourd'hui, la plus inestimable récompense qui soit pour accompagner, en viatique, le reste de mon âge. Quelle émotion, en effet, devant l'exceptionnelle fidélité de vos sentiments, et quelle fierté devant le rôle qui fut et demeure le vôtre dans le retour à la liberté et l'essor de votre beau pays, sur le chemin de la grandeur.

Je voudrais maintenant tenter de résumer pour vous, - et, si vous voulez bien me "relayer", pour nos amis, - quelques-unes de mes impressions de voyage les plus significatives, sur le Maroc d'abord, sur l'Académie Royale ensuite.

 Le Maroc, d'abord, après quarante années, m'a donné, par dessus tout, l'image d'un pays en mouvement, déjà transformé et cependant en pleine évolution, dont la population, visiblement active, majoritairement jeune en âge, paraît vivre plus que décemment, dans son ensemble, et avec bonheur.

En voici quelques "instantanés", retenus dans le désordre spontané de la mémoire non "retouchée" :

 Chaque ville ou bourgade traversée est bourdonnante d'activité, dans la circulation intense des personnes et des véhicules. Les constructions "nouvelles" y sont nombreuses, et les chantiers en cours ne le sont pas moins, par quartiers entiers souvent.

Les rues sont propres, à de rares exceptions près, des plantations récentes jalonnent nombre d'avenues, les façades sont généralement entretenues avec soin, les magasins abondent, ainsi que les marchés, et les chalands s'y pressent.

. .

 La population rencontrée, notamment sur les trottoirs urbains, est décemment vêtue, ne manifeste aucune morosité, se fait accueillante au besoin, sourit à l'étranger et lui parle en français (comme "le font" de multiples enseignes commerciales et inscriptions publiques).

Dans les rues, on ne voit plus les cohortes de mendiants en guenilles qui les hantaient autrefois (un seul homme, à qui manquait un membre, a sollicité mon aumône).

Je n'ai pas vu, - donc il y a beaucoup moins, si même il n'y a plus du tout -, de ces bidonvilles miséreux qui déshonoraient les banlieues des cités populeuses.

 Dans la foule, on remarque une très importante proportion de jeunes gens, vêtus à l'occidentale, formant ici et là des groupes animés et joyeux, comme il sied à leur âge.

Mais l'image la plus forte, en ce domaine, fut celle d'une bourgade de moyenne grandeur, que nous traversions en fin de journée et qui nous est apparue comme littéralement envahie, quasiment submergée, par le flot des écoliers et étudiants des deux sexes, à la sortie des cours.

Je pensais alors : quelle richesse inestimable pour l'avenir du Pays que cette belle jeunesse ; mais quels problèmes à résoudre pour l'instruire, l'éduquer et lui faire sa place au soleil.

Si le costume traditionnel est encore, et avec élégance, porté par un certain nombre de personnes, en revanche très peu de femmes ont conservé le voile. (J'en ai dénombré moins d'une dizaine, au total, dans mon voyage).

Les Marocaines, au moins en ville, sont en très grande majorité vêtues, et avec décence, à l'européenne. Elles font preuve, dans le maintien, l'allure et la parole d'une complète aisance qui fait immanquablement penser d'elles : ces femmes sont libres, d'une liberté qui semble ne plus avoir grand'chose à envier à celle des hommes.

Le bourricot et son "confrère" le mulet étaient naguère les agents principaux du portage et de la traction : ils tenaient "le haut du pavé". Ils ont aujourd'hui pratiquement disparus des villes et se sont faits discrets dans les campagnes : la camionnette et le tracteur les ont avantageusement supplantés, au moins dans les cités et les plaines de culture. On en reçoit l'image même du progrès économique qui fit passer le Pays, en quelques décennies, des survivances d'un Moyen-Age attardé au temps des techniques modernes.

Sur les routes et dans les rues, des transports en commun dignes de ce nom ont remplacé les bus de ville et les cars de campagne qui fonctionnaient "au fil de fer" et portaient leurs passagers, empilés dedans, agglutinés dehors, comme un régime porte ses dattes.

 La visite que nous avons faite de l'Académie Royale Militaire, à Meknès, a marqué le sommet de notre "pélerinage".

Sentimentalement, d'abord, ce fut pour ma femme et pour moi-même, ainsi que pour Philippe, la journée la plus émouvante de toutes, sur les traces et à la rencontre de notre passé, de notre jeunesse surtout. Nous avons revu, avec attendrissement, les deux logements successifs, devenus des bureaux, que nous avons habités durant cinq ans.

Nous avons aussi retrouvé, tels qu'en eux-mêmes ils sont restés, la porte monumentale, le parc à l'andalouse et ses colonnes, la "cour des canons", la "cour des femmes", les vieux ramparts, les salles "à l'ancienne" de l'antique palais, sous les lambris ou les voûtes desquelles vivaient et travaillaient nos jeunes Élèves, "Petits" du Cours Préparatoire et "Anciens" des Sections Militaires.

 Cependant, autour de ce noyau historique et vénérable, que de changements apportés par un complexe architectural nouveau, implanté hors les murs. En le parcourant, on est frappé par l'ampleur, la diversité, la modernité fonctionnelle de ses composants.

On est, en même temps, sensible à l'harmonieuse unité de l'ensemble, édifié, telle la "seconde cour des canons", dans le style, empreint d'austérité et de grandeur, mais évocateur de l'Islam, qui convenait à cette sorte de monastère militaire comme au mariage, en ces lieux, de l'ancien et du moderne.

La plus belle et la plus forte image de cette "synthèse", parfaitement réussie, s'impose au visiteur lorsqu'il pénètre dans la grandiose Salle d'Honneur. Majestueusement enchâssé dans l'écrin du jardin clos, éclatant de couleurs, cet édifice de rêve, élégant et sobre dans ses structures équilibrées, somptueux et raffinés dans son décor lumineux, est un authentique joyau de l'Art Islamique.

Cette rencontre avec la nouvelle École des Officiers Marocains restera pour moi inoubliable. Elle fut malheureusement mais inévitablement trop brève pour me permettre d'en retirer plus que des impressions fragmentaires ou fugaces. Pour pénétrer une telle institution dans sa finalité, son organisation, son fonctionnement, son style, son "âme"..., il y faudrait vivre, au cœur du quotidien, le temps de s'"imprégner", et non pas simplement l'effleurer du regard.

 Sur le fond, cependant, j'ai fortement éprouvé, et pour ainsi dire physiquement "ressenti", la continuité vivante qui unit, au moins par les racines, notre ancienne modeste E.O.M. et la glorieuse Académie nouvelle.

Cette notion s'est imposée à moi d'emblée dès que me fût exposé l'organigramme du Saint-Cyr marocain : notre E.O.M. m'est aussitôt apparue, dans son anatomie élémentaire, comme l'exact "embryon" de ce Corps, puissamment développé en même temps que fonctionnellement diversifié.

Le sentiment de cette filiation s'est conforté ensuite, à mesure que la visite se déroulait, jusqu'à l'instant du recueillement final dans la vénérable "Koubba" emplie de souvenirs et toute chargée d'Histoire, tandis que, sur les plaques de marbre où ils furent gravés, je lisais, laissés en place d'honneur, les noms des Officiers Français qui commandèrent DAR-el-BEIDA, auprès des noms de leurs Anciens Élèves.

Ma gratitude pour ceux qui le voulurent ainsi est à la mesure de l'émotion qui l'étreignit à ce moment.

### L'ÉCOLE DE FORTUNE

Le Capitaine honoraire Georges GAUDE, qui servait aux goums de 1927 à 1946 en fut en 1936 l'adjoint du Capitaine (futur Colonel) ABADIE, au 18º Goum à boulemane, nous a fait parvenir ce récit sur l'école créée à Boulemane pour les enfants des cadres français et des Goumiers marocains.



Nombreux sont les enfants de membres de la Koumia à qui ces quelques lignes rappelleront les souvenirs de leur prime de jeunesse dans les postes des goums et des Affaires Indigènes.

En cette période de rentrée des classes... j'aime à évoquer notre première classe à l'École de fortune de Boulemane, Moyen-Atlas, le 1<sup>er</sup> Octobre 1936.

Notre institutrice, épouse de l'Adjudant-chef du Goum, enseignait à Meknès jusqu'à ce que notre père obtint, de Rabat, la création de ce "Groupe Scolaire" pour les fils des goumiers, des moghaznis et des deux ou trois ménages de militaires pourvus d'enfants. Madame G., frêle jeune femme blonde, nous accueillit donc en ce premier matin, déjà frisquet sur le seuil d'un local désaffecté hors les murs du vieux Borj, à deux pas de l'infirmerie du poste, et non loin des tumultueuses Gorges de Recifa.

Sur le linteau de la porte, un facétieux menuisier avait cloué un panneau portant ces mots: "École de Fortune". Nos camarades de classe, Ali, Moha, Saïd... et les autres, observaient tout cela d'un air de gravité inquiète! Vétus de leurs longues djellabas rayées, tissées par leurs mères, pieds-nus dans leurs babouches; leurs crânes, rasés de près, s'ornaient tous de la petite tresse, souvent agrémentée de coquillages, par laquelle, le jour venu,... (le plus tard possible par la grâce du Prophète) Allah pourrait les hisser plus commodément à sa droite au Paradis. Les plus âgés avaient déjà un chèque blanc qui leur donnait droit à certains égards surtout Ali, le fils de l'aristocratique Caïd Ali des Aït-loussi, de la plaine d'Almis du Guigou... le Guigou cher à nos cœurs!... de pêcheurs de grenouilles.

Nous n'étions pas tenus d'apporter chacun notre bûche pour alimenter le poële en fonte qui rugissait et flamboyait au milieu des pupitres. très vite, à la chaleur qu'il dégageait, une épaisse odeur de laine mouillée, de suint de cuir, de henné et de musc s'installait pour tout l'hiver, picotant la gorge de notre délicate institutrice. L'infirmier voisin se faisait un plaisir de venir lui porter à la récréation par la fenêtre, deux ou trois pastilles de chlorate de potasse qu'il accompagnait d'œillades avantageuses!

La classe commença par un cours de conversation. Madame G. ne parlait pas un mot de berbère, ni d'arabe, et, à tour de rôle, de leurs grosses voix rocailleuses, Ali, Mohand, Abdou, et les autres, répétaient après elle : "Je - tire - le bureau", geste et bruit à l'appui. - "J'ouvre - la po-rrr-te"!... Brr, une grande bouffée d'air glacé venait régénérer l'atmosphère confinée, et vite "Je-ferr-me - la - po-rrr-te.

Pendant ce temps, je luttais à mon pupitre avec les conjugaisons et les opérations de mon âge... tandis que ma jeune sœur, Francine, et Toto D. écoutaient sagement en attendant l'heure de la leçon de lecture et d'écriture de leurs camarades. A la récréation, nous quittions nos chaussons pour aller patauger dans la neige et assister quelquefois à une très intéressante leçon de chose à l'infirmerie voisine. Séance de soins, administrés dans la cour, par le jeune Docteur Grimaud, stagiaire, et son fidèle infirmier Sidi Moh!... à un mulet ou un mouton accidenté, assisté de son anesthésiste, sa toute jeune femme épousée à Compiègne.

La trépanation d'un petit enfant de la montagne, au crâne défoncé par un rocher, couvert d'un emplâtre à base de bouse de vache, s'effectua, hélé, hors de nos regards indiscrets, dans la salle de soins. Je crois bien que cet enfant fut sauvé.

Toutes nos séances de classes commençaient et se terminaient par un chant, et nous aimions tous beaucoup chanter! Le 1er chant de Mme G. nous apprit, à ces jeunes berbères nés au pied du Tichouckt, à ma sœur et moi nées respectivement à Midelt et Meknès, à Jeannot, né dans Dieu sait quel bled? fut "J'irai revoir ma Normandie... c'est le pays qui m'a donné le jour!!!". Pour Francine et moi-même, la France se résumait à la Gironde boueuse, au Passage-d'Agen et à un petit coin perdu du Périgord, sorte de nid familial caché dans les bois et les prés... alors, cette "Normandie... sous le beau ciel de notre France, printanière, verdoyante, et pleine d'espérance", prenait à nos yeux l'attrait d'un pays de cocagne, inaccessible paradis fleuri.

Nous devions traverser tout le village pour rentrer chez nous, escortés souvent par un moghazni à cause du temps. Nous achetions, au passage, quelques bonbons à quatre sous "chez Mouchi", l'unique épicier, juif, du souk. Mouchi régnait au fond de son antre aux senteurs de sel, poisson séché, savon, huile et beurre rance, et de son odeur sui-generis. Nous ne nous lassions pas de le voir essuyer, avec soin, la lame de son long couteau à couper le beurre, dans le fond crasseux de sa calotte noire qu'il ne retirait qu'à cette occasion.

A l'aller, nous avions acheté au marchand de beignets en plein air, des "swinches" brûlants et dégoulinants d'huile, protégés d'un bout de papier journal : en été c'étaient des dattes amalgamées en sorte de pâte émaillée de noyaux et de quelques sauterelles séchées provenant du monticule voisin.

Notre mentor, en burnous bleu, nous protégea maintes fois contre les intempéries ou les éléments en furie. Tantôt, il nous guidait entre les murs de neige sur des chemins verglacés, tracés au petit matin par les prestataires... tantôt, il nous tenait fermement, nous serrant dans son vaste burnous, en raison du grand vent. Un jour pourtant, une rafale tourbillonnante nous surprit, nous souleva et, gonflant nos capes, nous transporta malgré nous, en contrebas dans un champ d'orge tendre. Ce même jour, un mulet fut couché sur le flanc.

Trois "rentrées" successives nous réunirent à nouveau chaque fois dans un nouveau local, jusqu'à l'école définitive construite par notre père. Les élèves avaient progressé depuis le premier jour. La classe était spacieuse, éclairée de larges fenêtres que tout le monde savait ouvrir et fermer. Le poële ronflait toujours aussi bien et nos salives filaient toujours aussi vite sur la fonte rougie.

Notre répertoire de chants s'était considérablement élargi : "Roger Bontemps, dont le cœur était en "fitte" (fête) par tôot li temps...", était notre préféré. Venait ensuite le chœur des chasseurs "partis de bon-on-ma-a-tin, contents de leur destin", vérifiant leur équipement ainsi :

"ma poudrière est lorrde (lourde)"
"du vin remplit ma goorde" (pardon Allah)
"un pain gonfle mon sac-c"
"j'ai ma pipe et mon tabac-c",

et. en conclusion:

"chantons-ons gaiement, chantons-on bien haut : Ali, Ali, allô... à ma-a chanson répond-ond l'écho : Ali, Ali, Aliô!...

et Moha, Saïd, Lahcen et les autres, de se demander ce que Ali pouvait bien aller faire au téléphone dans cette histoire de gourde et de tabacce!...

LA KOUMIA

Bien des années plus tard, à l'Opéra de Paris, quelle ne fut pas mon émotion et ma surprise d'entendre, modulé par un Faust rompu à l'art du bel Canto, sous les fenêtres d'une Marguerite internationale, le plus beau de tous "nos" chants, cette délicieuse aubade, sur une non moins délicieuse mélodie. Là-bas, à Boulemane, les vois rauques se faisaient presque d'or, et le ton presque juste pour inciter Marguerite au réveil :

"Parressoäse-fille qui sommeille encorrr -Dija, le jôr brille sous son manteau d'ôrr" etc... etc...

et pour moi, le soleil se levait sur le Tichoukt, et neigeait sur les cerisiers en fleurs... et nos jeunes années couraient, insouciantes, dans la montagne Aït-Serrouchen...!

Article transmis par le Capitaine honoraire Georges GAUDE

### 16 OCTOBRE 1992 JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les Associations d'Anciens Combattants organisent une Journée du Souvenir des Victimes de la Guerre d'Algérie le 16 Octobre 1992, anniversaire du retour des cendres à Notre-Dame de Lorrette, du Soldat Inconnu d'Algérie.

Une cérémonie est prévue à 18 h. 30 au Tombeau du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe de l'Étoile en présence de Monsieur Pierre JOXE, Ministre de la Défense, et de Monsieur MEXANDEAU, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

La KOUMIA participera, avec toutes les Associations d'Anciens Combattants, à cette cérémonie qui doit être célébrée avec éclat. Nous comptons sur la présence de tous nos membres de la région parisienne, et nous demandons à nos provinciaux de faire tout leur possible pour se joindre à nous.

### QUARANTE ANS APRÈS

Le Général Pierre Jarrot nous a fait parvenir l'article ci-après paru dans le numéro 100 (décembre 1991) de SALAM bulletin de l'Amicale des Anciens Élèves des Lycées et Collèges français au Maroc, 7, rue Pierre-Girard, 75019 PARIS-Tél.: 42 40 69 39

### QUARANTE ANS APRÈS!

1946 - 1991, voilà le temps qui s'est écoulé avant que je remette les pieds sur ma terre marocaine, si chère à mon cœur.

Si le passé exerce sur nous son prestige et sa magie, c'est qu'il est l'instant merveilleux de notre vie qu'est l'enfance que nous aimerions ressaisir pour la revoir et en garder un peu de chaleur.

Moment indescriptible que ce retour à Meknès, devant la maison de mon enfance :

"C'est là que nous vivions. Pénètre. Mon cœur, dans ce passé charmant!". Un moment d'intense émotion s'empare de moi, combien de souvenirs défilent devant mes yeux! tel un automate, mes pieds me conduisent vers la Région militaire où travaillait mon père, officier des Affaires Indigènes. Un peu plus loin, je revois la maison d'une très chère amie que j'ai retrouvée cet eté, avec une joie profonde, la maison de mon amie Martine LE MERRE à Meknès, retrouvailles en Dauphiné, quarante ans après.

Toujours comme dans un rêve, mes pas me conduisent, sans hésitation aucune, devant le Pensionnat Notre-Dame, dans lequel j'ai fait une partie de ma scolarité. Que de souvenirs derrière ces murs imposants, aujourd'hui en partie inoccupés. Comme j'aimerais retrouver ceux qui m'ont accompagnée et ne sont plus que des ombres réunies par le miracle du souvenir. Devant moi défilent des visages de professeurs, en partie maintenant disparus qui nous donnaient le meilleur d'eux-mêmes en cette période si cruelle de l'Histoire. Pour beaucoup d'entre nous, c'était un père ou un frère qui risquait sa vie sur le front d'Italie. Je me souviens de certaines camarades revenant en classe après une courte absence, portant sur leurs vêtements un crêpe noir et, au fond des yeux, une profonde tristesse. Je me souviens aussi des paroles de réconfort de nos professeurs qui étaient d'une grande richesse humaine. Grâce à trois sœurs franciscaines qui habitent dans l'ancienne maison de notre aumônier.

une pensée émue, au passage, à ce cher abbé de TREMAUDAN - J'ai pu rentrer dans le jardin où se déroulait la solennelle distribution des prix. Je nous revois, dans un ordre parfait : externes, en uniforme bleu marine, pensionnaires, - ô privilège tant envié par les autres! - en costume marin blanc. Maigre consolation pour ces dernières, souvent filles de colons qui sortaient peu dans l'année en raison des distances.

Cette manifestation sonnant l'heure des vancances, j'en arrive à cette période de l'année qui nous obligeait à quitter Meiknès où régnait une chaleur difficilement supportable.

Pour nous, enfants d'officiers des A.I., il existait un village de vancances dans le Moyen-Atlas, près d'un bourg berbère, Aïn Leuh. Nous retrouvions là, chaque été, les mêmes familles dont quelques noms me reviennent en mémoire: Nouvel, d'Arcimoles, Spillmann, Rayet dont j'ai photographié le chalet qui fut le nôtre la

dernière année, notre famille s'étant agrandie (il existait grands et petits chalets, suivant le nombre d'enfants de chaque famille).

L'âme de cette grande famille était le ménage Signeux qui rivalisait de ruse et d'imagination pour nourrir une vingtaine de familles, en pleine période de restrictions, c'étaient des cuisiniers et des hôtes merveilleux qui faisaient régner une ambiance des plus chaleureuses.

Qu'êtes-vous devenus chers amis de ces vacances lointaines? Je vous revois tous, même si certains noms m'échappent. Chaque chalet évoque pour moi des visages, des amis de jeux et toute une période de ma vie si chère à mon cœur.

Je suis là, devant le chalet-restaurant (qui n'a pas changé) les souvenirs de ces vacances défilent devant mes yeux. bien que n'ayant rien à notre disposition, nous ne nous ennuyions jamais. Notre esprit était toujours en éveil, sollicité par le besoin de varier, d'inventer des jeux. Notre soif d'aventure nous entraînait quelque fois très loin. C'est ainsi que mon frère, alors âgé de treize ans, faillit ne jamais sortir de souterrains labyrinthiques.

Chaque année nous proposait le même programme, c'était un rituel que nous aimions. Nous commencions par l'inévitable excursion au "Rocher de la panthère"; nous y allions en camion, mères et enfants au complet. Pour cela, il fallait traverser une forêt de cèdres immenses et trapus. Nous aimions ces bois remplis de cris, de rumeurs, de battements d'ailes, de singes étonnés par notre passage, nous nous y sentions bien, la joie nous pénétrait. Arrivés au but de notre voyage, nous nous arrêtions respectueusement devant le fameux rocher qui avait dû abriter la plus terrible panthère de tout l'Atlas! Au début, une certaine crainte qui s'estompait vite pour laisser place aux jeux et au pique-nique, sans oublier le ramassage des mûres. C'était à qui en rapporterait le plus à Mme Signeux qui nous confectionnait des tartes incomparables. Avant de repartir, il était de rigueur de graver ses initiales et la date sur le rocher pour les retrouver l'année suivante.

En bonne place de ces vacances, figuraient les journées passées chez le responsable militaire de la région. Sa famille nous accueillait autour de la piscine avec un confortable goûter. Mme Larroumet, je la revois très bien, entourée de ses six enfants, nous recevait avec une extrême gentillesse, dans un jardin qui était pour nous, paradisiaque, une piscine privée était très rare à cette époque.

Quand arrivait la fin du séjour, nous commencions la préparation du feu de camp final qui était l'apothéose. Dans le secret, les répétitions de chants et de sketches nous occupaient des journées entières. Le grand soir nous rassemblait, mères et enfants, dans une ronde effrénée aux accents de la Légende du feu, autour d'un immense feu de bois. Puis chacun remplissait son rôle, avec beaucoup d'application, sous l'œil bienveillant des spectateurs. Avant de se séparer et de se donner rendez-vous pour l'année suivante, en cette période faite d'incertitude, nous chantions ensemble, d'une seule voix, le Chant des adieux. Moment de profonde émotion pour certains qui pensaient à leurs chers disparus et pour la majorité qui s'interrogeait "De quoi demain sera-t-il fait ?".

En réveillant ces souvenirs, je n'ai pas senti peines ou regrets, mais des trésors de douceur et d'amitié. Le passé est en nous, il nous conduit à une recherche approfondie de nous-même et de ceux que nous avons connus.

## LES VENTOUSES par le Docteur DUPUCH

La pose des ventouses était un procédé très estimé, vers les années 1940, une façon de décongestionner les régions encombrées. Les médecins de campagne en faisaient un grand usage, et les bonnes gens les mettaient volontiers.

En cas d'encombrement plumonaire, on les plaçait à la base du dos et quelquefois le médecin les scarifiait.

Au Maroc, les Toubibs arabes les posaient de préférence sur les apophyses mastoïdes, derrière les oreilles. Même les Européens, lorsqu'ils avaient été victimes d'insolation ou de lourdeurs à la tête, qu'ils attribuaient à un début de congestion cérébrale, y avaient recours.

Les guérisseurs marocains, après avoir tailladé la peau sur le haut de la nuque, y appliquaient de petits récipients en verre qui tenaient tout seuls, grâce à la raréffaction de l'air obtenu par exposition de ces objets à la flamme.

Un jour je reçus un Marocain qui me demanda de me rendre au chevet de sa fille, atteinte de violentes douleurs abdominales.

- Hamla? lui demandai-je (Elle est enceinte?)
- La (non)
- Ouach Kirchka ma jarja cheï? (Est-ce qu'elle n'a pas eu la diarrhée?)
- \_ la
- Kirch iebsa? (Elle est constipée?)
- La.
- Allons voir.

Je pris ma trousse et suivis mon guide dans les petites ruelles du douar, bordées de haies de figuiers de barbarie.

Je pénétrai après lui par une porte basse dans sa nouala. (Hutte en branchages)

Devant moi se trouvait un lit sur lequel était couchée une jeune femme dont le ventre était énorme. Dans un geste que j'attribuai à la pudeur, elle remonta sa couverture.

Je tâtai à travers le tissu et sentis une masse énorme, dure comme du bois ou du fer...

J'avais d'abord songé qu'elle était près du terme, mais ce contact bizarre me fit penser à une tumeur inhabituelle. Je pus enfin écarter les linges qui la recouvraient et vis une énorme marmite en terre, ou plutôt un chaudron fixé sur son abdomen.

- Qu'est-ce que c'est? - m'écriai-je -

On m'expliqua, avec force circonlocutions, qu'elle s'était plainte de douleurs abdominales.

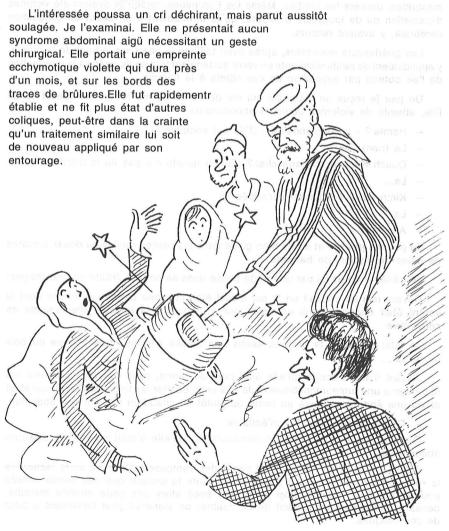
Quelqu'un avait eu l'idée de lui poser des ventouses. On avait alors recherché le récipient ad hoc, mais il n'y avait dans toute la maison que des verres utilisés pour le thé à la menthe, trop petits. On avait alors pris cette énorme marmite, pensant qu'avec un instrument de ce calibre, on viendrait plus facilement à bout de ces coliques.

La malheureuse gémissait et faisait de grands gestes des bras en disant que ses douleurs étaient intolérables.

J'essayai de décoller les bords de ce volumineux ustensile, mais il était tellement inscrusté dans les chairs que je n'y parvins pas. Chaque fois que je faisait une tentative, la Marocaine me repoussait, ses mains sur les miennes, et hurlait encore plus fort.

- Ti vas voir, ji vais y arriver - fit son père -

Il se tourna, prit quelque chose dans un coin, et sans que j'aie eu le temps de m'interposer, asséna sur ma marmite, avec un gros maillet, un coup à assomer un bœuf. Elle vola en éclats.



## **BIBLIOGRAPHIE**

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture des ouvrages suivants récemment parus aux éditions de

### L'HARMATTAN

7, rue de l'École Polytechnique - 75005 PARIS

### MEHARISTE ET CHEF DE POSTE AU TCHAD de Guy Le RUMEUR

Guy Le RUMEUR a commencé sa carrière à une époque, il y a soixante cinq ans, où les régions désertiques du Nord du Tchad étaient à peine explorées. L'existence y était simple et dure, les privations constantes, le médecin à 500 kms

Le peuple des TOUBOUS, hommes du désert, est un des principaux personnages de ce livre de souvenirs qui constitue un précieux témoignage sur la vie dans les postes aux lendemain de la première guerre mondiale.

Prix: 120 Frs plus 14 Frs de port.

### INDOCHINE LES COMBATS OUBLIÉS

de Jean ARRIGHUI Ancien des troupes aéroportées et du Bataillon de Corée.

Dans ce livre de souvenirs personnels, écrit dans un style violent, défilent pêle mêle le monde étrange des secrets et la cruauté déconcertante de l'Asiatique, la beauté des forêts cambodgiennes et la flore des hauts plateaux du Centre... mais aussi qui raconte l'achat et le transport de l'opium, la monstruosité du trafic des piastres...

A la sagesse et à la paix des monastères bouddhistes, succèdent des combats insoutenables, la contre-guérilla conduite par les commandos noirs, les missions impossibles des troupes de réserves générales.

Ce récit s'accompagne des réflexions d'un combattant confronté au spectacle permanent de la souffrance, de la violence et de la mort.

Prix: 170 Frs plus 14 Frs de frais de port.

### ROYAL ORANGE du Docteur Pierre LALU

Notre ami le docteur Pierre LALU qui a exercé au Maroc durant de nombreuses années tant dans le Moyen-Atlas que dans le Ghart, vient de publier son premier roman intitulé: "Royal Orange". Dans une fresque pleine d'humanité il y retrace avec beaucoup de réalisme l'histoire du quotidien, dont il fut le témoin, des Arabes et des Européens hommes et femmes qui se croisent et s'affrontent durant les dernières années du Protectorat.

Cet ouvrage qui intéressera nombre de nos adhérents est édité par

EDIMA - LIEN COMMUN, 68, rue Mazarine - 75006 PARIS.

Prix: 120 Frs.

### TOUTES LES GÉNÉRATIONS DU FEU par Pierre GENTIL Président National de l'UNACITA

Pierre GENTIL, président par intérim de l'UNACITA (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE et d'AFN (association qui abrite la Koumia dans ses locaux) regroupe un certain nombre de faits d'armes individuels mais inconnus de la 1ère Guerre Mondiale à la Guerre d'Algérie.

A commander:

UNACITA - 23, rue Jean-Pierre-Timbaud - 75011 PARIS - Tél.: 43 38 52 89

## **AVIS DIVERS**

### **DERNIÈRE MINUTE - ANCIENS D'INDOCHINE**

La Nécropole de Fréjus sera inaugurée par M. le Président de la République dans le courant de novembre 1992.

Au titre du droit à pélerinage, le voyage sera gratuit pour les veuves, des morts pour la France inhumés à Fréjus, ainsi que pour les veuves des disparus.

Les veuves des morts pour la France enterrés dans leur caveau familial ainsi que tous les anciens combattants voyageront, en principe, à leurs frais.

Il ne sera pas possible d'accéder au site en voiture individuelle.

## PÉLERINAGE A LA NÉCROPOLE NATIONALE DE FRÉJUS

Le voyage annuel gratuit est accordé aux ayants cause des militaires décédés ou disparus en Indochine, "Morts pour la France" en activité de service au cours d'une opération de guerre.

POUR SE RENDRE AU LIEU D'INHUMATION

#### Parcours en chemin de fer :

Bénéficiaires : veuves, parents, enfants, petits-enfants; à défaut, le frère ou la soœur aînés ou par délégation un autre frère ou une autre sœur à l'exclusion de tout autre membre de la famille.

Pièces à fournir : Imprimés à retirer dans les mairies, services départementaux de l'ONAC, direction interdépartementale du lieu du domicile et SEAC ; pour la première demande, attestation du lieu d'inhumation délivrée par (\*).

Titre alloué : un permis gratuit en 1ère classe, valable un an, délivré par la SNCF, 88, rue Saint-Lazare, 75436 Paris Cedex 09.

Fréquence: annuelle.

Parcours maritime, Corse - continent, Afrique du Nord - France :

Bénéficiaires : veuves, parents, enfants ; à défaut le frère ou la sœur aînés, ou

par délégation un autre frère ou une autre sœur à l'exclusion de tout autre membre de la famille.

Pièces à fournir : imprimés à retirer à la direction interdépartementale du lieu du domicile ; attestation du lieu d'inhumation délivrée par (\*).

Titre alloué: une réquisition, délivrée par la direction interdépartementale compétente.

Fréquence : droit ouvert à deux ayants cause par an.

- Le permis SNCF est valable du lieu du domicile à la gare la plus proche du cimetière. Les frais de transport, éventuellement supportés, pour se rendre de la gare au lieu d'inhumation sont remboursés par la direction interdépartementale du lieu du domicile, sur justification de ces frais.
- Les personnes demeurant en Corse ou en Afrique du Nord peuvent opter pour le voyage aérien. Les bénéficiaires devront alors payer la différence entre le prix du voyage par avion et celui des voyages terrestre et maritime.

### (\*) NOTA:

1º) Soit à la Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 11, rue Lafon, Boîte Postale 6, 13251 Marseille, pour les militaires dont les corps ont été inhumés dans la Nécropole Nationale de Fréjus.

2º) Soit au Secrétariat d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique, Département du Patrimoine, 37, rue de Bellechasse, 75700 Paris Cedex, pour les militaires disparus en Indochine.

### PENSIONS D'INVALIDITÉ A 100 % ET PLUS

Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité militaire égale ou supérieure à 100 % peuvent demander à la Direction Départementale des ACVG dont ils dépendent l'octroi de la

### CARTE BLANCHE

Cette carte ouvre droit aux avantages suivants :

- Réduction sur les lignes aériennes internes.
- Exonération des passages d'eau (Ponts des Iles de Ré et d'Oléron...) pour l'invalide, la personne accompagnatrice et le véhicule).
  - Réduction des prix dans certains stades et musées.
  - Gratuité pour certaines manifestations sportives.

### GOUMS

Michel MENU, ancien Commissaire National des Scouts de France, ingénieur conseil, lança dans les années 50 des raids dans les Causses, destinés aux jeunes étudiants en quête de spiritualité, de réflexion, et de dépassement de soi : il baptisa "Goums" ces équipes réalisant ces raids. A noter que ces goums se sont beaucoup développés et ont essaimé en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie...

Michel MENU a écrit en 1990 un livre très intéressant "Dans le désert au pas des Goums" (Le Sarment - Fayard).

Dans cet ouvrage, Michel MENU donne une définition du mot "Goum" que l'on trouvera ci-dessous.

Que les vénérables arabisants nous disent ce qu'ils pensent de cette traduction.



Après notre deuxième raid sur le Causse, pour répondre à ceux qui nous demandaient "qui nous étions"? nous nous étions baptisés... Goums! Un peu par jeu, beaucoup... par humour. Nous connaissions, en effet, ce nom comme vieux mot arabe qui s'emploie encore dans l'Atlas pour désigner "des tribus" qui vivent en autonomie et... en liberté dans leurs montagnes. Cette idée de "tribus... libres" nous semblait aller à merveille avec notre mentalité.



Mais, quelques années plus tard, l'un de nos amis, devenu dominicain, et qui connait parfaitement l'arabe, le Père Jean-Marie Merigoux, nous dit : "Savez-vous que le nom que vous avez choisi est l'un des plus merveilleux de la langue arabe ? Il faut bien sûr l'interpréter à partir de ses racines mais dans tout son développement. Il y a là une triple idée de tribu, de vie... et de résurrection ! Il désigne bien en effet, une tribu... un peuple, mais un peuple qui se met debout, qui se dresse ! Et, bien plus encore, un peuple, une tribu qui se met debout. qui revient à la vie... qui ressuscite!"



لِلْفِيَاهَةِ

Quelle joie pour nous d'entendre ces paroles ! Et il est bien évident que nous ne pouvons plus désormais entendre ce mot que dans son sens total.

# MAISON DE RETRAITE DU CHATEAU DE BEAURECUEIL (Bouches-du-Rhône)

Manoir de retraite de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, le Château de BEAURECUEIL, situé à 9 kms d'AIX-EN-PROVENCE, accueille les personnes ressortissantes de l'ONAC, âgées de plus de 60 ans, non justiciables de traitements médicaux devant être obligatoirement poursuivies en milieu hospitalier. Il existe une section d'aide aux personnes âgées (SAPA) permettant le séjour de personnes semi-dépendantes, voire dépendantes qui ont besoin d'une assistance permanente et médicalisée et qui ne sont plus justiciables du milieu hospitalier.

Les séjours peuvent être permanents ou successifs.

Le résident ressortissant de l'ONAC participe aux frais de séjour à raison de 80 % du montant de ses ressources, le complément devant être apporté par la famille.

Au 1er janvier 1992:

250 Frs par jour pour un ressortissant valide,

350 Frs en SAPA.

Pour plus amples renseignements, téléphoner ou écrire :

MAISON DE RETRAITE DE L'OFFICE NATIONAL des ACVG

## CIMETIÈRE D'EL HANK A CASABLANCA

A la page 47 du Bulletin de mars 1992, nous avons indiqué que le cimetière d'El HANK à Casablanca devait prochainement être transféré hors de la ville.

Les personnes intéressées par le rapatriement en France des restes mortels de membres de leur famille peuvent prendre contact avec

### Madame Anny MANGE

27, rue A.-Dumas - 13170 LES PENNES MIRABEAU

qui groupera les demandes afin d'obtenir un prix collectif.

## MUSÉE DES ARMES ET DU SOUVENIR CLERVAL (Doubs)

Si vous passez dans le Doubs entre Montbéliard et Besançon, n'hésitez pas à vous arrêter au

### MUSÉE DES ARMES ET DU SOUVENIR DE CLERVAL

qui a pour but de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France au cours des grands conflits du XXe siècle.

Vous y verrez notamment:

- des mannequins équipés de pied en cape de tenues authentiques (dont une de goumier),
- des armes, des matériels, des médailles et insignes de toutes nationalités et de toutes époques.

Notre camarade Hubert COURVOISIER a largement contribué à la création de ce Musée.

ENTRÉE GRATUITE - OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 14 H. A 18 H. 30 du 8 mai au dernier dimanche de septembre

MAIRIE DE CLERVAL - Tél.: 81 97 81 80

### POUR VOS ENCADREMENTS

Monsieur et Madame Pierre Marie ROUSSEAU, (descendants) seront ravis de vous accueillir à l'atelier d'encadrement et de fabrication de cadres en bois doré, qu'il viennent de racheter

105, rue Lafayette - 75010 PARIS - Tél. : 48 74 21 23

Madame Geneviève ROUSSEAU est la dernière fille du Général et Madame FEAUGAS a été pendant plusieurs années la secrétaire de la KOUMIA.



## **KOUMIA**

ASSOCIATION DES ANCIENS Reconnue d'utilité publique DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE Décret du 26 février 1958 - «J.O.» du 1<sup>er</sup> mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :

23, rue Jean-Pierre-Timbaud - 75011 PARIS Tél. : 48 05 25 32

SECTION:

## **BULLETIN D'ADHÉSION**

NOM et prénoms:
Date et lieu de naissance:
Situation de famille:
Marié, père de famille : nombre d'enfants :
Prénoms et date de naissance des enfants mineurs :
. Si vous cassez dans in Doute note, Noribblant et Besegger, o Mailez pas A.
Situation militaire ou profession:
eur a cour but de conserver la mémoire de ceux qui sont ocus pour la France au acut. Les grands conflits du XXV siene.
Nº de téléphone:
Derniers grades aux G.M.M.:
Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années :
des, messa, des, carábles, des enéralles et jeu pass de toutes autoposities.
Notre camarade Hubert COURVOISIER a largement contribué à la création de
Décorations :
du, 8. mai, au demiar, dunanche, de sautembre MAIRIE DE CLERVAL - Tél : 81 97 81 80
POUR VOS ENCADREMENTS
A, le

Cotisation annuelle: 50 F.

Abonnement au bulletin de la Koumia pour 1993 (4 numéros par an) : 130 F

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P.: KOUMIA 8813-50 V PARIS.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures. Métro : République ou Oberkampf.

## **COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA**

PRÉSIDENT D'HONNEUR Général André FEAUGAS

### VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR André MARDINI - Léon MERCHEZ

### TRÉSORIER GÉNÉRAL D'HONNEUR Henri MULLER

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau:					
Président	Général Georges Le DIBERDER	Tél.:	43 26 06 83		
Vice-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél.:	47 63 36 65		
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél.:	94 76 41 26		
Secrétaire Général	Georges CHARUIT	Tél.:	46 37 57 57		
Secrétaire général adjoint	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél.:	86 62 20 95		
Trésorier Général	MIle Monique BONDIS	Tél.:	45 67 18 55		
Trésorier général adjoint	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél.:	40 71 18 61		
Autres membres  MM. Henri ALBY, Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Général Jean-Louis GUILLOT, Mme de MAREUIL, Mrs André NOEL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Maître Pierre REVEILLAUD, Contre-Amiral J. THEN (D), Général Jean WARTEL.					

# André REVEILLAUD SECTIONS

Tél.:

Tél.:

Tél.:

Tél.:

47 04 99 20

40 50 10 09

67 50 04 34

29 65 76 57

André NOEL

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél.:	56 80 47 44
Corse	Ernest BONACOSCIA	Tél.:	95 33 53 69
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.:	61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél.:	75 01 35 26
Nice-Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél.:	93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél.:	99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1)	39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél.:	41 88 05 11
Pyrénées	Lieut, Colonel FOURNIER	Tél.:	62 36 21 74
Distance Alice	C-II MAACNIENIOT	T (1	74 04 04 05

Lieut. Colonel J. VIEILLOT

Association des descendants : Cdt G. BOYER de LATOUR - Tél. : 94 76 41 26

Commission financière : André NOEL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.

Jean GIGONZAC

Entraide: Mme de MAREUIL

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS - tél. : (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Porte-drapeau: Pierre PREMOLI

Conseiller Relations Publiques . . . .

Conseiller Juridique ......

Roussillon-Bas-Languedoc . . . . . . .

Marches de l'Est ......

Présidents des sections :

Permanence: mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

A COMPTER DU 1.1.1993	
COTISATION ANNUELLE	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN	130 FRANCS
Total	180 FRANCS

## LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- fond sable et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

### **TARIFS 1992**

KOUMIA dorée Grand Modèle
KOUMIA argentée Grand Modèle40 F.KOUMIA argentée Moyen Modèle30 F.KOUMIA argentée Porte-clefs40 F.KOUMIA argentée Boutonnière20 F.
K7 "Chant des Tabors"

## Livres:

"La longue Route des Tabors, J. AUGARDE	78 F.
"Maréchal Juin", Général CHAMBRE	80 F.
"Juin Maréchal de France", Bernard PUJO	80 F.
"Burnous au Vent et Sabre au Clair", Jean VERCHIN	70 F.
"De Modagor à Alger", JA. FOURNIER	60 F.
Frais d'anyoi an plus : 25 E	

Frais d'envoi en plus : 25 F